COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Cogeco Câble présente de solides résultats financiers pour le deuxième trimestre

Montréal, le 8 avril 2011 – Cogeco Câble inc. (TSX : CCA) (« Cogeco Câble » ou la « Société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2011, terminés le 28 février 2011.

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2011 :

- les produits d'exploitation ont augmenté de 5 % pour atteindre 336,6 millions $ et de 4,8 % pour atteindre 668,1 millions $;

- le bénéfice d'exploitation avant amortissement[(1)] a augmenté de 9,6 % pour atteindre 134,4 millions $ comparativement au deuxième trimestre de l'exercice 2010, et de 7,6 % pour atteindre 263,8 millions $ comparativement au premier semestre de l'exercice précédent;

- la marge d'exploitation[(1)] a augmenté, passant de 38,3 % à 39,9 % pour le trimestre et de 38,4 % à 39,5 % pour le premier semestre, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent;

- au cours du deuxième trimestre, la Société a remboursé les billets garantis de premier rang série B de 175 millions $, portant intérêt au taux de 7,73 %, avec le produit net de l'émission, au cours du premier trimestre de l'exercice 2011, des débentures garanties de premier rang série 2 de 200 millions $ portant intérêt au taux de 5,15 %. Une prime de réparation ponctuelle de 8,8 millions $ a été payée sur le remboursement, laquelle a augmenté les charges financières au cours du deuxième trimestre et du premier semestre ;

- le bénéfice net a augmenté de 1,4 million $, ou 4,6 %, pour atteindre 31,2 millions $ au deuxième trimestre, comparativement à 29,8 millions $ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au premier semestre de l'exercice 2011, le bénéfice net s'est élevé à 64,8 millions $, comparativement à 86,5 millions $ au premier semestre de l'exercice 2010. Le bénéfice net enregistré au premier semestre de l'exercice 2010 tenait compte d'un ajustement d'impôts favorable de 29,8 millions $ découlant de la réduction des taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario pour l'exploitation canadienne. Abstraction faite de cet ajustement, la progression du bénéfice net au premier semestre de l'exercice 2011 s'est chiffrée à 8,1 millions $, ou 14,3 %, comparativement au bénéfice net ajusté[(1)] de 56,7 millions $ au premier semestre de l'exercice 2010;

- au cours du trimestre, les flux de trésorerie nets[(1)] se sont élevés à 48,2 millions $, ce qui représente une hausse de 4,2 millions $, ou 9,6 %, comparativement à 43,9 millions $ comptabilisés au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours du premier semestre, les flux de trésorerie nets se sont élevés à 18,1 millions $, comparativement à 105,9 millions $ au premier semestre de l'exercice 2010. Cette diminution est principalement attribuable à la constatation d'une charge d'impôts exigibles découlant des modifications apportées à la structure d'entreprise, qui a réduit la charge d'impôts futurs en conséquence, et à la hausse des charges financières;

- des dividendes trimestriels de 0,17 $ par action ont été versés aux porteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, ce qui représente une hausse trimestrielle de 0,03 $ par action, ou 21,4 %, comparativement aux dividendes trimestriels de 0,14 $ par action au premier semestre de l'exercice précédent. Les versements de dividendes au premier semestre de l'exercice 2011 ont totalisé 0,34 $ par action, contre 0,28 $ par action à l'exercice 2010;

- le nombre d'unités de service[(2)] a atteint 3 327 297 unités au 28 février 2011, en raison d'ajouts nets de 57 079 unités pour le trimestre et d'ajouts nets de 147 948 unités pour le premier semestre.

« Au deuxième trimestre, nous avons continué d'accroître notre clientèle, grâce à des ajouts nets de 57 079 unités de service, essentiellement dans les services de Télévision numérique, d'IHV et de Téléphonie au sein des exploitations canadienne et européenne. Cette croissance positive a influé sur les autres indicateurs financiers consolidés importants de Cogeco Câble, en particulier sur les produits d'exploitation et le bénéfice d'exploitation avant amortissement. Au cours de ce trimestre, Cogeco Câble a poursuivi le versement de dividendes trimestriels haussé aux porteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, reflétant la croissance soutenue et les résultats financiers positifs de la Société. Nous

(1) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » du rapport de gestion.

(2) Représente la somme des clients des services de Câble de base, d'Internet haute vitesse (« IHV »), de Télévision numérique et de Téléphonie.

sommes en bonne voie d'atteindre les projections révisées de Cogeco Câble, publiées en janvier du présent exercice, en proposant à nos clients une offre de services supérieure, grâce à diverses améliorations et à un service à la clientèle inégalé », a déclaré M. Louis Audet, président et chef de la direction de Cogeco Câble.

AU SUJET DE COGECO CÂBLE

Cogeco Câble (www.cogeco.ca) est une entreprise de télécommunications qui se classe au deuxième rang en importance en ce qui a trait à ses réseaux hybrides de fibre et câble coaxial en Ontario, au Québec et au Portugal. Grâce à ses réseaux bidirectionnels à large bande, Cogeco Câble fournit à sa clientèle résidentielle des services Audio, de Télévision analogique et numérique, d'IHV ainsi que de Téléphonie. De plus, Cogeco Câble fournit à sa clientèle commerciale des services de réseautage de données, d'applications d'affaires électroniques, de vidéoconférences et d'hébergement Web, d'Ethernet, de ligne privée, de voix sur IP, d'accès IHV, de stockage de données, de sécurité des données et de co-implantation et d'autres fonctions de communication évoluées. Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco Câble sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CCA).

– 30 –

Source : **Cogeco Câble inc.**
Pierre Gagné
Premier vice-président et chef de la direction financière
Tél.: 514-764-4700

Renseignements : **Médias**
Marie Carrier
Directrice, Communications d'entreprise
Tél.: 514-764-4761

Conférence téléphonique pour les analystes financiers : **Le vendredi 8 avril 2011 à 11 h (HAE)**
Les représentants des médias sont invités à assister à titre d'auditeurs seulement.

Prière d'appeler cinq minutes avant le début de la conférence en utilisant une des liaisons téléphoniques suivantes :

Numéro d'accès pour le Canada et les États-Unis : 1 800 820-0231
Numéro d'accès international : + 1 416 640-5926
Code de confirmation : 5366022
Par Internet au www.cogeco.ca/investisseurs

Pour écouter la retransmission de la conférence téléphonique, accessible jusqu'au 15 avril 2011, composer un des numéros suivants :
Numéro d'accès pour le Canada et les États-Unis : 1 888 203-1112
Numéro d'accès international : + 1 647 436-0148
Code de confirmation : 5366022



RAPPORT AUX ACTIONNAIRES

Deuxième trimestre terminé le 28 février 2011

FAITS SAILLANTS

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)	Trimestres terminés les 28 février			Six mois terminés les 28 février		
	2011	2010	Variation	**2011**	2010	Variation
	$	$	%	**$**	$	%
	(non audité)	(non audité)		**(non audité)**	(non audité)	
Exploitation						
Produits d'exploitation	**336 569**	320 397	5,0	**668 088**	637 762	4,8
Bénéfice d'exploitation avant amortissement[1]	**134 372**	122 613	9,6	**263 800**	245 219	7,6
Marge d'exploitation[1]	**39,9 %**	38,3 %	–	**39,5 %**	38,4 %	–
Bénéfice d'exploitation	**69 293**	56 774	22,1	**135 731**	113 815	19,3
Bénéfice net	**31 151**	29 789	4,6	**64 788**	86 455	(25,1)
Bénéfice net ajusté[1]	**31 151**	29 789	4,6	**64 788**	56 673	14,3
Flux de trésorerie						
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**92 663**	114 037	(18,7)	**147 666**	110 419	33,7
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation[1]	**118 819**	118 318	0,4	**155 252**	248 547	(37,5)
Acquisitions d'immobilisations et augmentation des charges reportées	**70 668**	74 379	(5,0)	**137 115**	142 600	(3,8)
Flux de trésorerie nets[1]	**48 151**	43 939	9,6	**18 137**	105 947	(82,9)
Situation financière[2]						
Immobilisations	**–**	–	–	**1 333 314**	1 325 077	0,6
Total de l'actif	**–**	–	–	**2 694 331**	2 702 819	(0,3)
Endettement[3]	**–**	–	–	**954 933**	958 939	(0,4)
Avoir des actionnaires	**–**	–	–	**1 185 258**	1 136 301	4,3
Croissance des unités de service	**57 079**	68 782	(17,0)	**147 948**	158 567	(6,7)
Données par action[4]						
Bénéfice par action						
De base	**0,64**	0,61	4,9	**1,34**	1,78	(24,7)
Dilué	**0,64**	0,61	4,9	**1,33**	1,78	(25,3)
Bénéfice par action ajusté[1]						
De base	**0,64**	0,61	4,9	**1,34**	1,17	14,5
Dilué	**0,64**	0,61	4,9	**1,33**	1,16	14,7

(1) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » du rapport de gestion.

(2) Aux 28 février 2011 et 31 août 2010.

(3) L'endettement est défini comme le total de l'endettement bancaire, des paiements en capital sur la dette à long terme et des obligations en vertu des instruments financiers dérivés.

(4) Par action à droits de vote multiples et par action subalterne à droit de vote.

ÉNONCÉS DE NATURE PROSPECTIVE

Le présent rapport contient des énoncés qui pourraient être de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs représentent de l'information ayant trait aux perspectives futures et à des événements anticipés, aux affaires, à l'exploitation, au rendement financier, à la situation financière ou aux résultats de Cogeco Câble et, dans certains cas, peuvent être introduits par des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « prévoir », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer », « assurer » ou d'autres expressions de même nature à l'égard de sujets qui ne constituent pas des faits historiques. De manière plus précise, les énoncés concernant les résultats d'exploitation et le rendement économique futurs de la Société, ainsi que ses objectifs et stratégies, représentent des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, y compris en ce qui a trait à la croissance prévue, aux résultats d'exploitation, au rendement de l'entreprise ainsi qu'aux perspectives et aux occasions, que Cogeco Câble juge raisonnables au moment de les formuler. Bien que la direction considère ces hypothèses comme raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose au moment de les formuler, elles pourraient s'avérer inexactes. La Société avise le lecteur qu'en raison du ralentissement économique observé au cours des deux dernières années, les énoncés de nature prospective et les hypothèses sous-jacentes de la Société sont sujets à de plus grandes incertitudes et que, par conséquent, ils pourraient ne pas se réaliser ou les résultats pourraient différer de façon importante des attentes de la Société. Il est impossible pour Cogeco Câble de prédire avec certitude l'incidence que ce contexte économique pourrait avoir sur les résultats futurs. Les énoncés prospectifs sont aussi assujettis à certains facteurs, y compris ceux décrits dans la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque », du rapport de gestion annuel 2010 de la Société, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des prévisions actuelles de Cogeco Câble. Ces facteurs comprennent des conditions comme l'évolution de la technologie, du marché et de la concurrence, les développements sur le plan des politiques gouvernementales ou de la réglementation, les conditions de l'économie en général, la conception de nouveaux produits et services, l'amélioration de produits et services et la mise en marché de produits concurrentiels offrant des avantages du point de vue de la technologie ou autre, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société. En conséquence, les événements et résultats futurs pourraient être bien différents de ce que la direction prévoit actuellement. La Société invite le lecteur à ne pas s'appuyer outre mesure sur les renseignements de nature prospective maintenant ou à une quelque autre date. Bien que la direction puisse décider de le faire, rien n'oblige la Société (et elle rejette expressément une telle obligation) à mettre à jour ni à modifier ces renseignements de nature prospective avant le prochain trimestre, sauf si la loi l'exige.

Ce rapport devrait être lu conjointement avec le rapport de gestion, les états financiers consolidés et les notes afférentes de la Société, préparés conformément aux PCGR du Canada inclut dans le rapport annuel 2010 de la Société. Dans le présent rapport, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.



RAPPORT DE GESTION

Deuxième trimestre terminé le 28 février 2011

STRATÉGIES ET OBJECTIFS DE L'ENTREPRISE

Les objectifs de Cogeco Câble inc. (« Cogeco Câble » ou la « Société ») sont l'amélioration de la rentabilité et la création de valeur pour les actionnaires. Les stratégies privilégiées pour atteindre ces objectifs sont une croissance soutenue de l'entreprise par la diversification et l'amélioration de ses produits et services, de sa clientèle et de ses territoires, l'amélioration continue des réseaux et des équipements ainsi qu'une gestion serrée des coûts liés aux processus d'affaires. La Société mesure sa performance à l'égard de ces objectifs en exerçant un contrôle du bénéfice d'exploitation avant amortissement[1], de la marge d'exploitation[1], de la croissance des unités de service[2] et des flux de trésorerie nets[1].

Au cours du premier semestre de l'exercice 2011, la Société a investi environ 66,3 millions $ dans son infrastructure de réseau et ses équipements afin de mettre à niveau sa capacité, d'améliorer sa robustesse et d'accroître les territoires servis, de manière à optimiser son offre de services et la qualité de ceux-ci auprès de sa clientèle existante et de nouveaux clients.

Croissance des unités de service et pénétration des offres de services

Au cours du semestre terminé le 28 février 2011, le nombre d'unités de service a augmenté de 147 948 unités, ou 4,7 %, pour atteindre 3 327 297 unités, principalement en raison des initiatives de marketing ciblées dans l'exploitation canadienne et des stratégies d'acquisition et de fidélisation de la clientèle dans l'exploitation européenne visant à améliorer la pénétration de marché, et de l'intérêt soutenu des clients pour le service de Télévision haute définition (« HD »). En raison de la croissance soutenue au premier semestre de l'exercice, Cogeco Câble prévoit atteindre ses projections révisées de 275 000 ajouts nets pour l'exercice 2011, ce qui représente une croissance d'environ 8,6 % comparativement au 31 août 2010. La croissance des unités de service devrait découler essentiellement du fort intérêt soutenu des clients pour le service de Télévision numérique, de l'offre de services bonifiée et des initiatives promotionnelles.

Bénéfice d'exploitation avant amortissement et marge d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation avant amortissement du premier semestre a augmenté de 7,6 % comparativement au premier semestre de l'exercice 2010 pour s'établir à 263,8 millions $ et la marge d'exploitation a augmenté, passant de 38,4 % à 39,5 %. Grâce à cette hausse, la Société est en voie d'atteindre les projections révisées de la direction pour ce qui est du bénéfice d'exploitation avant amortissement, établies à 545 millions $ pour l'exercice 2011. La marge d'exploitation résultant de cette augmentation devrait être d'environ 40,1 % pour l'exercice 2011.

Flux de trésorerie nets

Au cours du semestre terminé le 28 février 2011, Cogeco Câble a présenté des flux de trésorerie nets de 18,1 millions $, comparativement à 105,9 millions $ au premier semestre de l'exercice précédent, ce qui constitue une diminution de 87,8 millions $. La diminution des flux de trésorerie nets au premier semestre de l'exercice 2011 est attribuable au moment où ont été constatés les impôts sur les bénéfices à payer par suite des modifications apportées à la structure d'entreprise au cours de l'exercice 2009. La direction prévoit atteindre ses projections révisées relatives aux flux de trésorerie nets pour l'exercice 2011, fixées à 70 millions $.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION – DONNÉES CONSOLIDÉES

	Trimestres terminés les 28 février			Six mois terminés les 28 février		
	2011	2010	Variation	**2011**	2010	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**$**	$	%	**$**	$	%
	(non audité)	(non audité)		**(non audité)**	(non audité)	
Produits d'exploitation	**336 569**	320 397	5,0	**668 088**	637 762	4,8
Charges d'exploitation	**199 669**	195 106	2,3	**395 116**	383 524	3,0
Honoraires de gestion – COGECO inc.	**2 528**	2 678	(5,6)	**9 172**	9 019	1,7
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	**134 372**	122 613	9,6	**263 800**	245 219	7,6
Marge d'exploitation	**39,9 %**	38,3 %		**39,5 %**	38,4 %	

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation du deuxième trimestre de l'exercice 2011 ont augmenté de 16,2 millions $, ou 5 %, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 336,6 millions $. Pour le premier semestre de l'exercice 2011, les produits d'exploitation se sont chiffrés à 668,1 millions $, en hausse de 30,3 millions $, ou 4,8 %, comparativement au premier semestre de l'exercice 2010. Pour plus de détails sur les résultats d'exploitation de la Société, se reporter aux rubriques « Exploitation canadienne » et « Exploitation européenne ».

Charges d'exploitation

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2011, les charges d'exploitation, excluant les honoraires de gestion payables à COGECO inc., ont augmenté de 4,6 millions $ pour atteindre 199,7 millions $, soit une hausse de 2,3 % par rapport à l'exercice précédent. Pour le premier semestre de l'exercice 2011, les charges d'exploitation, excluant les honoraires de gestion payables à COGECO inc., se sont élevées à 395,1 millions $, en hausse de 11,6 millions $, ou 3 %, comparativement à l'exercice 2010. Pour plus de détails sur les résultats d'exploitation de la Société, se reporter aux rubriques « Exploitation canadienne » et « Exploitation européenne ».

(1) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

(2) Représente la somme des clients des services de Câble de base, d'Internet haute vitesse (« IHV »), de Télévision numérique et de Téléphonie.

Bénéfice d'exploitation avant amortissement et marge d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation avant amortissement a augmenté de 11,8 millions $, ou 9,6 %, pour s'établir à 134,4 millions $ au deuxième trimestre de l'exercice 2011, et de 18,6 millions $, ou 7,6 %, pour atteindre 263,8 millions $ au premier semestre. La marge d'exploitation du deuxième trimestre de Cogeco Câble a augmenté, passant de 38,3 % à 39,9 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le premier semestre de l'exercice 2011, la marge d'exploitation a augmenté, passant de 38,4 % à 39,5 % au premier semestre de l'exercice 2010. Pour plus de détails sur les résultats d'exploitation de la Société, se reporter aux rubriques « Exploitation canadienne » et « Exploitation européenne ».

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Cogeco Câble est une filiale de COGECO inc., qui détient 32,2 % des actions de participation de la Société représentant 82,6 % des votes liés aux actions à droit de vote de la Société. Aux termes d'une convention de gestion, la Société paie à COGECO inc. des honoraires de gestion mensuels correspondant à 2 % du total de ses produits d'exploitation, comportant un plafond annuel et sous réserve d'un réajustement annuel en fonction de la hausse de l'indice des prix à la consommation au Canada, en contrepartie de certains services de direction, d'administration, juridiques, réglementaires, de planification stratégique et financière et d'autres services. Par conséquent, pour l'exercice 2011, les honoraires de gestion ont été fixés à un maximum de 9,2 millions $, montant qui a été payé au cours du premier semestre de l'exercice. Pour l'exercice 2010, les honoraires de gestion comportaient un plafond annuel de 9 millions $ et ils ont été complètement payés au cours du premier semestre de l'exercice.

Cogeco Câble a octroyé 35 800 options d'achat d'actions aux employés de COGECO inc. au cours du premier semestre de l'exercice 2011, comparativement à 33 266 options pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours du deuxième trimestre et du premier semestre, Cogeco Câble a facturé à COGECO inc. des montants de 57 000 $ et de 115 000 $, respectivement, relativement aux options de Cogeco Câble octroyées aux employés de COGECO inc., comparativement à 62 000 $ et à 177 000 $ aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Cogeco Câble a également mis en place un régime d'unités d'actions incitatives à l'intention de ses hauts dirigeants et de certains employés désignés. Au cours du premier semestre du présent exercice, la Société a octroyé 10 000 unités d'actions incitatives aux employés de COGECO inc., comparativement à 9 981 unités d'actions incitatives au cours du premier semestre de 2010. Durant le deuxième trimestre et le premier semestre de l'exercice 2011, la Société a facturé à COGECO inc. des montants de 58 000 $ et de 97 000 $, respectivement, relatifs à ces unités d'actions incitatives, comparativement à des montants de 28 000 $ et de 37 000 $, respectivement, aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Les détails concernant la convention de gestion, les options d'achat d'actions et les unités d'actions incitatives octroyées aux employés de COGECO inc. sont fournis dans le rapport annuel de l'exercice 2010 de la Société.

Aucune autre opération importante entre apparentés n'a été conclue au cours des périodes considérées.

CHARGES FIXES

	Trimestres terminés les 28 février			Six mois terminés les 28 février		
	2011	2010	Variation	**2011**	2010	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**$**	$	%	**$**	$	%
	(non audité)	(non audité)		**(non audité)**	(non audité)	
Amortissement	**65 079**	65 839	(1,2)	**128 069**	131 404	(2,5)
Charges financières	**24 125**	15 033	60,5	**40 825**	31 174	31,0

Pour le deuxième trimestre de 2011, l'amortissement a totalisé 65,1 millions $, soit une baisse de 0,8 million $, ou 1,2 %, comparativement à 65,8 millions $ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au premier semestre, l'amortissement a diminué de 3,3 millions $, ou 2,5 %, pour s'établir à 128,1 millions $, comparativement à 131,4 millions $ au premier semestre de l'exercice précédent. Ces diminutions sont principalement attribuables à une réduction de l'amortissement dans l'exploitation européenne découlant de certains actifs acquis qui sont maintenant complètement amortis et à la dépréciation de l'euro par rapport au dollar canadien au cours de l'exercice 2011, contrebalancées en partie par des acquisitions d'immobilisations supplémentaires dans l'exploitation canadienne résultant de l'achat d'équipements à l'abonné en vue de soutenir la croissance des unités de service.

Les charges financières ont totalisé 24,1 millions $ au deuxième trimestre, comparativement à 15 millions $ à l'exercice précédent. Au premier semestre de l'exercice 2011, les charges financières se sont élevées à 40,8 millions $, comparativement à 31,2 millions $ au premier semestre de l'exercice précédent. Les augmentations des charges financières sont principalement attribuables au paiement d'une prime de réparation de 8,8 millions $ lors du remboursement anticipé, le 22 décembre 2010, des billets garantis de premier rang, série B, de 175 millions $, devant venir à échéance le 31 octobre 2011, contrebalancés en partie par l'incidence d'un taux d'intérêt moins élevé sur les débentures garanties de premier rang, série 2, de 200 millions $, émises le 16 novembre 2010 et par l'incidence des fluctuations du niveau de l'endettement bancaire sur les charges financières.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2011, la charge d'impôts s'est élevée à 14 millions $, comparativement à 12 millions $ à l'exercice précédent. L'augmentation de 2,1 millions $, ou 17,3 %, tient principalement à la croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement, contrebalancée en partie par la hausse des charges financières et les diminutions annuelles des taux d'imposition en vigueur au Canada annoncées précédemment par les gouvernements fédéral et provinciaux.

Au cours du premier semestre, la charge d'impôts s'est élevée à 30,1 millions $, comparativement à un recouvrement d'impôts de 3,8 millions $ au premier semestre de l'exercice 2010. Le recouvrement d'impôts pour le premier semestre de l'exercice précédent comprenait l'incidence favorable de 29,8 millions $ relative à la réduction des taux d'imposition des sociétés annoncée le 26 mars 2009 par le gouvernement provincial de l'Ontario et considérée comme pratiquement en vigueur à compter du 16 novembre 2009 (la « réduction des taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario »). Excluant cette incidence, la charge d'impôts pour l'exercice précédent se serait élevée à 26 millions $. La hausse de la charge d'impôts au premier semestre de l'exercice 2011 est principalement attribuable à la croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement et à la diminution de l'amortissement, contrebalancée en partie par la hausse des charges financières et les diminutions annuelles des taux d'imposition en vigueur au Canada annoncées précédemment par les gouvernements fédéral et provinciaux.

BÉNÉFICE NET

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2011, le bénéfice net s'est chiffré à 31,2 millions $, ou 0,64 $ par action, comparativement à 29,8 millions $, ou 0,61 $ par action au trimestre correspondant de l'exercice 2010. Les augmentations de 1,4 million $, ou 4,6 %, et de 0,03 $ par action, ou 4,9 %, tiennent essentiellement à la croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement au deuxième trimestre de l'exercice 2011, contrebalancées en partie par la prime de réparation au remboursement anticipé de la dette décrite à la rubrique « Charges fixes », chiffrée à 6,4 millions $, déduction faite des impôts sur les bénéfices.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2011, le bénéfice net s'est chiffré à 64,8 millions $, ou 1,34 $ par action. Au semestre correspondant de l'exercice 2010, le bénéfice net s'est élevé à 86,5 millions $, ou 1,78 $ par action, et comprenait la réduction des taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario décrite à la section « Impôts sur les bénéfices ». Excluant cette incidence de l'exercice précédent, le bénéfice net pour l'exercice 2011 a augmenté de 8,1 millions $, ou 14,3 %, et de 0,17 $ par action, ou 14,5 %, par rapport au bénéfice net ajusté[(1)] de 56,7 millions $, ou 1,17 $ par action[(1)], au premier semestre de l'exercice 2010. La progression du bénéfice net résulte principalement de la croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement et de la diminution de l'amortissement, contrebalancées en partie par la prime de réparation au remboursement anticipé de la dette, chiffrée à 6,4 millions $, déduction faite des impôts sur les bénéfices.

FLUX DE TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉS

	Trimestres terminés les 28 février		Six mois terminés les 28 février	
(en milliers de dollars)	**2011 $**	2010 $	**2011 $**	2010 $
	(non audité)	(non audité)	**(non audité)**	(non audité)
Activités d'exploitation				
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**118 819**	118 318	**155 252**	248 547
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation	**(26 156)**	(4 281)	**(7 586)**	(138 128)
	92 663	114 037	**147 666**	110 419
Activités d'investissement[(1)]	**(70 668)**	(74 277)	**(137 115)**	(142 337)
Activités de financement[(1)]	**(193 666)**	(44 528)	**(20 182)**	4 967
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devise étrangère	**94**	(1 102)	**(135)**	(900)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**(171 577)**	(5 870)	**(9 766)**	(27 851)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	**197 653**	17 477	**35 842**	39 458
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	**26 076**	11 607	**26 076**	11 607

(1) Excluant les acquisitions d'immobilisations en vertu de contrats de location-acquisition.

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2011, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation, chiffrés à 118,8 millions $, sont demeurés pratiquement inchangés par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, alors qu'ils étaient de 118,3 millions $. La variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation a nécessité des sorties de fonds de 26,2 millions $, principalement en raison de diminutions des créditeurs et charges à payer et des impôts sur les bénéfices à payer, combinées à une augmentation des débiteurs. Au cours de l'exercice précédent, les variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation ont nécessité des sorties de fonds de 4,3 millions $, principalement en raison d'une augmentation des impôts sur les bénéfices à recevoir et de débiteurs, contrebalancée en partie par une augmentation des créditeurs et charges à payer, des produits reportés et perçus d'avance et des autres passifs.

(1) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

Au premier semestre de l'exercice 2011, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont établis à 155,3 millions $, en baisse de 93,3 millions $, ou 37,5 %, par rapport au semestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à la constatation d'une charge d'impôts exigibles découlant des modifications apportées à la structure d'entreprise, qui a réduit la charge d'impôts futurs en conséquence, et à la hausse des charges financières. Les variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation ont nécessité des sorties de fonds de 7,6 millions $, principalement en raison de la diminution des créditeurs et charges à payer et de l'augmentation des débiteurs, contrebalancées en partie par une hausse des impôts sur les bénéfices à payer. Au cours de l'exercice précédent, les variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation avaient nécessité des sorties de fonds de 138,1 millions $, principalement en raison des diminutions des créditeurs et charges à payer et des impôts sur les bénéfices à payer et des augmentations des impôts sur les bénéfices à recevoir et des débiteurs.

Les activités d'investissement, incluant les acquisitions d'immobilisations segmentées selon les normes établies par la *National Cable Television Association* (« NCTA »), sont les suivantes :

	Trimestres terminés les 28 février		Six mois terminés les 28 février	
(en milliers de dollars)	**2011 $**	2010 $	**2011 $**	2010 $
	(non audité)	(non audité)	**(non audité)**	(non audité)
Équipements à l'abonné[1]	**27 588**	26 630	**54 534**	60 105
Infrastructure graduelle	**21 143**	17 513	**37 147**	30 340
Extensions de réseaux	**4 055**	6 354	**7 945**	11 788
Modernisation/reconstruction	**10 949**	15 215	**21 178**	25 685
Immobilisations de soutien	**4 417**	6 212	**10 557**	9 163
Total des acquisitions d'immobilisations[2]	**68 152**	71 924	**131 361**	137 081
Augmentation des charges reportées et autres	**2 516**	2 353	**5 754**	5 397
Total des activités d'investissement[2]	**70 668**	74 277	**137 115**	142 478

(1) Comprennent principalement les appareils résidentiels ainsi que les remplacements et les nouveaux branchements de clients.
(2) Comprennent les contrats de location-acquisition qui sont exclus de l'état des flux de trésorerie.

Le total des acquisitions d'immobilisations s'est chiffré à 68,2 millions $ au deuxième trimestre de l'exercice 2011, ce qui représente une diminution de 5,2 % comparativement à 71,9 millions $ au deuxième trimestre de l'exercice précédent, imputable aux facteurs suivants :

- des diminutions des mises à niveau et des reconstructions ainsi que des extensions de réseaux, qui ont surpassé l'augmentation des dépenses liées à l'infrastructure graduelle. Cette diminution nette découle de l'échéancier des diverses initiatives entreprises par la Société en vue d'accroître son réseau et d'améliorer sa capacité;
- une augmentation des acquisitions d'immobilisations résultant de l'achat nécessaire d'équipements à l'abonné, découlant essentiellement du moment où les achats d'équipements ont été effectués afin de soutenir la croissance des unités de service dans l'exploitation canadienne, laquelle a contrebalancé la diminution des acquisitions d'immobilisations résultant de l'achat nécessaire d'équipements à l'abonné reflétant le ralentissement de la croissance des unités de services dans l'exploitation européenne et la dépréciation de l'euro par rapport au dollar canadien.

Le total des acquisitions d'immobilisations s'est chiffré à 131,4 millions $ au premier semestre de l'exercice 2011, ce qui représente une diminution de 4,2 % comparativement à 137,1 millions $ au premier semestre de l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- une diminution des acquisitions d'immobilisations résultant de l'achat nécessaire d'équipements à l'abonné, découlant essentiellement du ralentissement de la croissance des unités de service dans l'exploitation européenne et de la dépréciation de l'euro par rapport au dollar canadien, contrebalancée en partie par une augmentation des acquisitions d'immobilisations résultant de l'achat d'équipements à l'abonné en vue de soutenir la croissance des unités de service dans l'exploitation canadienne;
- une diminution des mises à niveau et des reconstructions ainsi que des extensions de réseaux, qui découle de l'échéancier des diverses initiatives entreprises par la Société en vue d'accroître son réseau et d'améliorer sa capacité;
- une augmentation des dépenses liées à l'infrastructure graduelle dans l'exploitation canadienne afin d'améliorer la capacité du réseau dans les régions où les services sont déjà offerts.

Les charges reportées et autres sont essentiellement attribuables aux coûts de rebranchement et d'activation de services additionnels. Au deuxième trimestre et au premier semestre, l'augmentation des charges reportées et autres s'est chiffrée à 2,5 millions $ et à 5,8 millions $, respectivement, essentiellement stable comparativement à 2,4 millions $ et à 5,4 millions $, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice 2010.

Au cours du deuxième trimestre, les flux de trésorerie nets ont totalisé 48,2 millions $, comparativement à 43,9 millions $ au trimestre correspondant de l'exercice 2010, ce qui représente une augmentation de 4,2 millions $, ou 9,6 %. La hausse des flux de trésorerie nets par rapport à l'exercice précédent est attribuable à une augmentation du bénéfice d'exploitation avant amortissement et à une diminution des acquisitions d'immobilisations au deuxième trimestre de l'exercice 2011, contrebalancée en partie par la hausse des charges financières et la diminution du recouvrement d'impôts exigibles.

Au cours du premier semestre, les flux de trésorerie nets ont totalisé 18,1 millions $, comparativement à 105,9 millions $ au semestre correspondant de l'exercice 2010, ce qui représente une diminution de 87,8 millions $. La diminution des flux de trésorerie nets par rapport à l'exercice précédent est attribuable à une augmentation de 104,2 millions $ de la charge d'impôts exigibles découlant de modifications apportées à la structure d'entreprise et à la hausse des charges financières, qui ont contrebalancé la hausse du bénéfice d'exploitation avant amortissement et la diminution des acquisitions d'immobilisations au premier semestre de l'exercice 2011.

Au deuxième trimestre de l'exercice 2011, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie a chuté de 189,3 millions $, principalement en raison de la diminution de 171,6 millions $ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des flux de trésorerie nets de 48,2 millions $, contrebalancée en partie par des sorties de fonds de 26,2 millions $ provenant de la variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation et au versement de dividendes de 8,2 millions $ décrit ci-dessous. L'endettement a diminué principalement grâce au remboursement, le 22 décembre 2010, des billets garantis de premier rang, série B, de 175 millions $, venant à échéance le 31 octobre 2011 et au versement de la prime de réparation connexe lors du remboursement anticipé, combiné à un remboursement net de 13,6 millions $ sur le crédit à terme renouvelable de la Société. Au deuxième trimestre de l'exercice 2010, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie a diminué de 38 millions $ principalement en raison des flux de trésorerie nets de 43,9 millions $ et de la diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 5,9 millions $, contrebalancés en partie par le versement de dividendes de 6,8 millions $ décrit ci-dessous et par la diminution des éléments hors caisse liés à l'exploitation de 4,3 millions $. L'endettement a diminué principalement grâce au remboursement net de 36,5 millions $ sur le crédit à terme de la Société.

Au deuxième trimestre de l'exercice 2011, un dividende de 0,17 $ par action a été versé aux porteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, pour un total de 8,2 millions $, comparativement à un dividende de 0,14 $ par action, ou 6,8 millions $, à l'exercice précédent.

Au premier semestre de l'exercice 2011, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie a diminué de 5,6 millions $, principalement en raison des flux de trésorerie nets de 18,1 millions $ générés au premier semestre de l'exercice et de la diminution de 9,8 millions $ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, contrebalancés en partie par les versements de dividendes totalisant 16,5 millions $ décrits ci-dessous et des sorties de fonds de 7,6 millions $ provenant de la variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation. L'endettement a diminué essentiellement grâce au remboursement des billets garantis de premier rang, série B, de 175 millions $ décrit ci-dessus et au remboursement net de 27,4 millions $ sur le crédit à terme renouvelable de la Société. Les billets garantis de premier rang de série B ont été remboursés au moyen du produit net de 198,3 millions $ tiré de l'émission de débentures garanties de premier rang, série 2 (les « débentures de l'exercice 2011 »), le 16 novembre 2010. Au premier semestre de l'exercice 2010, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie a augmenté de 20 millions $ principalement en raison de la diminution des éléments hors caisse liés à l'exploitation de 138 millions $ et du versement de dividendes de 13,6 millions $ décrit ci-dessous, contrebalancés en partie par des flux de trésorerie nets de 105,9 millions $ et par la diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 27,9 millions $. L'endettement a augmenté principalement en raison de la hausse de 43,7 millions $ de l'endettement bancaire, contrebalancée en partie par un remboursement net de 21,6 millions $ sur le crédit à terme de la Société.

Au premier semestre de l'exercice 2011, des dividendes trimestriels de 0,17 $ par action, pour un total de 0,34 $ par action, ont été versés aux porteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, pour un total de 16,5 millions $, comparativement à des dividendes trimestriels de 0,14 $ par action, pour un total de 0,28 $ par action, ou 13,6 millions $, à l'exercice précédent.

Au 28 février 2011, le fonds de roulement déficitaire de la Société se chiffrait à 157,1 millions $, comparativement à 195,5 millions $ au 31 août 2010. La réduction de ce déficit est principalement attribuable à une diminution des créditeurs et charges à payer et des passifs d'impôts futurs, combinée à une hausse des débiteurs. Cette diminution a été contrebalancée en partie par une augmentation des impôts sur les bénéfices à payer et une diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Dans le cours normal de ses activités, Cogeco Câble maintient un fonds de roulement déficitaire en raison de débiteurs peu élevés, puisqu'une grande partie des clients de la Société paient avant que les services ne soient rendus, contrairement aux créditeurs et charges à payer, qui sont payés lorsque les produits ont été livrés ou les services rendus, ce qui permet ainsi à la Société d'utiliser la trésorerie et les équivalents de trésorerie pour réduire l'endettement.

Au 28 février 2011, la Société utilisait 101,8 millions $ de son crédit à terme renouvelable de 750 millions $ pour une disponibilité restante de 648,2 millions $.

SITUATION FINANCIÈRE

Depuis le 31 août 2010, les soldes des postes « impôts sur les bénéfices à payer », « passifs d'impôts futurs », « actifs d'impôts futurs », « créditeurs et charges à payer », « dette à long terme », « trésorerie et équivalents de trésorerie », « instruments financiers dérivés », « débiteurs » et « immobilisations » ont subi des variations importantes.

L'augmentation de 73,4 millions $ des impôts sur les bénéfices à payer et les diminutions de 53,9 millions $ des passifs d'impôts futurs et de 10,4 millions $ des actifs d'impôts futurs reflètent principalement le moment où ont été constatés les impôts sur les bénéfices à payer par suite des modifications apportées à la structure d'entreprise. La diminution de 70,2 millions $ des créditeurs et charges à payer reflète l'échéancier des paiements faits aux fournisseurs. Les diminutions de 23 millions $ de la dette à long terme et de 9,8 millions $ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'expliquent par les facteurs dont il a été fait mention précédemment à la rubrique « Flux de trésorerie et liquidités », combinés aux fluctuations des taux de change. La diminution de 20 millions $ des instruments financiers dérivés est attribuable aux facteurs décrits à la rubrique « Gestion financière ». L'augmentation de 12,4 millions $ des débiteurs est liée à la hausse des produits d'exploitation et à l'échéancier des paiements effectués par les clients. L'augmentation de 8,2 millions $ des immobilisations reflète les acquisitions d'immobilisations mentionnées à la rubrique « Flux de trésorerie et liquidités », lesquelles ont surpassé la charge d'amortissement et l'incidence de la dépréciation de l'euro par rapport au dollar canadien.

Le tableau suivant présente les données sur les actions de Cogeco Câble au 31 mars 2011 :

	Nombre d'actions/d'options	Montant (en milliers de dollars)
Actions ordinaires		
Actions à droits de vote multiples	15 691 100	98 346
Actions subalternes à droit de vote	33 050 824	897 588
Options d'achat d'actions subalternes à droit de vote		
Options en cours	586 902	
Options pouvant être levées	413 491	

Dans le cours normal de ses activités, Cogeco Câble a contracté des obligations financières principalement sous forme de dette à long terme, de contrats de location-acquisition et de location-exploitation ainsi que de garanties. Les obligations de Cogeco Câble, décrites dans le rapport annuel de l'exercice 2010, n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 août 2010, à l'exception de ce qui suit.

Le 16 novembre 2010, la Société a procédé, dans le cadre d'un appel public à l'épargne, à une émission de 200 millions $ de débentures garanties de premier rang série 2, pour un produit net de 198,3 millions $, déduction faite des escomptes et des coûts de transaction. Ces débentures viennent à échéance le 16 novembre 2020 et portent intérêt au taux annuel de 5,15 % payable semestriellement. Ces débentures sont garanties indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale, et une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de la Société et de certaines de ses filiales. Le produit net de la vente des débentures a servi principalement à rembourser intégralement, le 22 décembre 2010, les billets garantis de premier rang, série B, de la Société venant à échéance le 31 octobre 2011, d'un montant de 175 millions $ plus les intérêts courus, ainsi que la prime de réparation. La balance du produit a été affectée au fonds de roulement et aux besoins généraux de la Société.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Au cours de sa réunion du 7 avril 2011, le conseil d'administration de Cogeco Câble a déclaré un dividende déterminé trimestriel de 0,17 $ par action pour les actions subalternes à droit de vote et les actions à droits de vote multiples, payable le 5 mai 2011 aux actionnaires inscrits en date du 21 avril 2011. La déclaration, le montant et la date de tout dividende futur continueront d'être examinés et approuvés par le conseil d'administration de la Société, lequel fondera sa décision sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les besoins de trésorerie de la Société, ainsi que sur d'autres facteurs qu'il jugera pertinents, à son seul gré. En outre, rien ne garantit que des dividendes seront déclarés et, s'il y a déclaration de dividendes, le montant des dividendes et la fréquence de leur déclaration peuvent varier.

GESTION FINANCIÈRE

Cogeco Câble a conclu une convention d'échange avec une institution financière dans le but de fixer le taux d'intérêt variable de référence relatif à une partie des emprunts impayés libellés en euros en vertu du crédit à terme renouvelable, et auparavant du crédit à terme, pour un montant nominal de 111,5 millions €, lequel a été réduit à 95,8 millions € le 28 juillet 2009 et à 69,6 millions € le 28 juillet 2010. Le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange visant à couvrir ces emprunts a été fixé à 2,08 % jusqu'à l'échéance de la convention d'échange le 28 juillet 2011. Outre ce taux d'intérêt fixé à 2,08 %, Cogeco Câble continuera de payer la marge applicable à ces emprunts, conformément aux modalités de son crédit à terme renouvelable. Au cours du premier semestre de l'exercice 2011, la juste valeur de la convention d'échange de taux d'intérêt a augmenté de 0,8 million $, et ce montant est comptabilisé à titre d'augmentation des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices, comparativement à une diminution de 0,2 million $ comptabilisée à titre de diminution des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices, à l'exercice précédent.

La Société a également conclu des conventions d'échange de devises croisées en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang, série A, de 190 millions $ US, venant à échéance le 1er octobre 2015. Ces conventions ont eu pour effet de convertir le taux nominal annuel américain de 7,00 % en taux d'intérêt annuel moyen de 7,24 % en dollars canadiens. Le taux de change applicable au capital de la dette a été fixé à 1,0625 $ pour un dollar américain. Au cours du premier semestre de l'exercice 2011, les montants dus en vertu des billets garantis de premier rang, série A, d'une valeur de 190 millions $ US ont diminué de 18,1 millions $ en raison de la dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien. La juste valeur des conventions d'échange de devises croisées a diminué d'un montant net de 20,9 millions $, dont une diminution de 18,1 millions $ a contrebalancé le gain de change sur la dette libellée en dollars américains. L'écart de 2,8 millions $ a été comptabilisé à titre de diminution des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices. Au cours du premier semestre de l'exercice précédent, les montants dus en vertu des billets garantis de premier rang, série A, d'une valeur de 190 millions $ US, ont diminué de 8,1 millions $ en raison d'une dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien. La juste valeur des conventions d'échange de devises croisées a diminué d'un montant net de 7,2 millions $, dont un montant de 8,1 millions $ a contrebalancé le gain de change sur la dette libellée en dollars américains. L'écart de 0,9 million $ a été comptabilisé à titre d'augmentation des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices.

En outre, l'investissement net de la Société dans des filiales étrangères autonomes est exposé au risque de marché relatif à la fluctuation des taux de change, principalement la fluctuation de la valeur du dollar canadien par rapport à l'euro. Ce risque est réduit puisque la majeure partie du prix d'achat de Cabovisão a été empruntée directement en euros. Cette dette est désignée à titre d'élément de couverture d'un investissement net dans des filiales étrangères autonomes et, par conséquent, la Société a constaté une perte de change de 1,4 million $ au premier semestre de l'exercice 2011, comparativement à 5 millions $ au semestre correspondant de l'exercice précédent, lequel est reporté et présenté dans l'état consolidé du résultat étendu. Le taux de change utilisé pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes du bilan libellés en euros au 28 février 2011 s'établissait à 1,3406 $ par euro, comparativement à 1,3515 $ par euro au 31 août 2010. Les taux de change moyens en vigueur au deuxième trimestre et au premier semestre de l'exercice 2011 utilisés pour convertir les résultats d'exploitation en Europe s'établissaient à 1,3369 $ par euro et à 1,3601 $ par euro, respectivement, comparativement à 1,4905 $ par euro et à 1,5318 $ par euro aux périodes correspondantes de l'exercice 2010. Puisque les états financiers consolidés de la Société sont exprimés en dollars canadiens, mais qu'une partie de ses activités sont exercées dans un contexte où l'euro est la monnaie de mesure, les fluctuations du taux de change peuvent avoir une incidence à la hausse ou à la baisse sur les produits d'exploitation, le bénéfice d'exploitation avant amortissement, le bénéfice net et la valeur comptable des actifs et des passifs.

Le tableau ci-dessous démontre l'incidence en dollars canadiens d'une variation de 10 % du taux de change moyen pour convertir l'euro en dollars canadiens sur les résultats de l'exploitation européenne pour le semestre terminé le 28 février 2011 :

Six mois terminés le 28 février 2011 *(en milliers de dollars)*	**Données présentées** **$** **(non audité)**	**Incidence du taux de change** **$** **(non audité)**
Produits d'exploitation	**85 324**	**8 532**
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	**8 417**	**842**
Perte nette	**17 382**	**1 738**

La Société est également tributaire des taux de change, et principalement de la variation de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien en ce qui a trait aux acquisitions d'équipement, puisque la majorité des équipements à l'abonné est achetée et subséquemment payée en dollars américains. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section intitulée « Risque de change » à la note 13 des états financiers intermédiaires.

EXPLOITATION CANADIENNE

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

		Ajouts nets (pertes nettes)				% de pénétration[1]	
		Trimestres terminés les 28 février		Six mois terminés les 28 février		28 février	
	28 février 2011	**2011**	2010	**2011**	2010	**2011**	2010
Unités de service	**2 474 207**	**52 940**	47 274	**123 630**	110 446	**–**	–
Clients du service de Câble de base	**880 755**	**(788)**	(54)	**6 250**	8 865	**–**	–
Clients du service d'IHV	**586 479**	**10 550**	11 068	**27 422**	28 574	**68,4**	64,9
Clients du service de Télévision numérique	**614 782**	**26 450**	14 054	**55 364**	30 160	**70,6**	61,5
Clients du service de Téléphonie	**392 191**	**16 728**	22 206	**34 594**	42 847	**47,8**	40,8

(1) En pourcentage des clients du service de Câble de base, là où le service est offert.

Les ajouts nets d'unités de service au deuxième trimestre et au premier semestre de l'exercice 2011 ont augmenté par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, et l'exploitation canadienne continue de générer une croissance des unités de service malgré les taux de pénétration du marché plus élevés, la maturité des catégories et la forte concurrence. Les pertes nettes de clients du service de Câble de base se sont chiffrées à 788 clients pour le deuxième trimestre, comparativement à 54 clients au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Au premier semestre, les ajouts nets de clients du service de Câble de base se sont chiffrés à 6 250 clients, comparativement à 8 865 clients à l'exercice précédent. Les ajouts nets de clients du service de Câble de base au premier semestre de l'exercice 2011 sont principalement attribuables à l'expansion des réseaux et l'effet combiné de la croissance soutenue des services d'IHV et de Téléphonie. Au cours du trimestre, le nombre de clients du service de Téléphonie a augmenté de 16 728 clients, comparativement à une croissance de 22 206 clients pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, et le nombre d'ajouts nets pour le service d'IHV s'est chiffré à 10 550 clients, comparativement à 11 068 clients pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. Pour le premier semestre, les ajouts nets de clients du service de Téléphonie se sont établis à 34 594 clients, comparativement à 42 847 clients pour le semestre correspondant de l'exercice précédent, et le nombre de clients du service d'IHV a augmenté de 27 422 clients, comparativement à 28 574 au semestre correspondant de l'exercice précédent. Les ajouts nets pour les services de Téléphonie et d'IHV continuent d'être attribuables à l'amélioration de l'offre de produits, à l'incidence du trio (Connexion complète Cogeco) de services de Télévision, d'IHV et de Téléphonie et aux activités promotionnelles. Pour le trimestre et le semestre terminés le 28 février 2011, les ajouts pour le service de Télévision numérique se sont chiffrés à 26 450 clients et à 55 364 clients, respectivement, comparativement à 14 054 clients et à 30 160 clients aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Les ajouts nets de clients du service de Télévision numérique sont attribuables aux initiatives de marketing ciblées visant à améliorer la pénétration de marché, au lancement de nouvelles chaînes HD et à l'intérêt soutenu des clients pour les services de Télévision HD.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	Trimestres terminés les 28 février			Six mois terminés les 28 février		
	2011	2010	Variation	**2011**	2010	Variation
	$	$	%	**$**	$	%
	(non audité)	(non audité)		**(non audité)**	(non audité)	
Produits d'exploitation	**294 508**	271 430	8,5	**582 764**	535 790	8,8
Charges d'exploitation	**161 754**	154 157	4,9	**318 209**	299 746	6,2
Honoraires de gestion – COGECO inc.	**2 528**	2 678	(5,6)	**9 172**	9 019	1,7
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	**130 226**	114 595	13,6	**255 383**	227 025	12,5
Marge d'exploitation	**44,2 %**	42,2 %		**43,8 %**	42,4 %	

Produits d'exploitation

Stimulés par la croissance des unités de service, combinée aux ventes et aux locations d'appareils résidentiels découlant de la forte croissance des clients du service de Télévision numérique, des hausses tarifaires entrées en vigueur au second semestre de l'exercice 2010 ainsi que par les produits liés au nouveau prélèvement représentant 1,5 % du revenu brut des services de télévision par câble imposé par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») afin de financer le nouveau Fonds d'amélioration de la programmation locale (« FAPL »), les produits d'exploitation du deuxième trimestre ont augmenté de 23,1 millions $, ou 8,5 %, pour atteindre 294,5 millions $, et les produits d'exploitation du premier semestre ont augmenté de 47 millions $, ou 8,8 %, pour atteindre 582,8 millions $.

Charges d'exploitation

Au cours du trimestre et du semestre terminés le 28 février 2011, les charges d'exploitation, excluant les honoraires de gestion payables à COGECO inc., ont augmenté de 7,6 millions $, ou 4,9 %, pour atteindre 161,8 millions $, et de 18,5 millions $, ou 6,2 %, pour atteindre 318,2 millions $, respectivement. Les augmentations des charges d'exploitation sont principalement imputables à la desserte d'unités de service additionnelles, au lancement de nouvelles chaînes HD et aux initiatives supplémentaires de marketing.

Bénéfice d'exploitation avant amortissement

Le bénéfice d'exploitation avant amortissement a augmenté de 15,6 millions $, ou 13,6 %, pour atteindre 130,2 millions $ au deuxième trimestre; cette augmentation tient principalement au fait que l'augmentation des produits d'exploitation a été supérieure à l'augmentation des charges d'exploitation. La marge d'exploitation au Canada de Cogeco Câble a augmenté, passant à 44,2 % au deuxième trimestre, comparativement à 42,2 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au premier semestre de l'exercice 2011, le bénéfice d'exploitation avant amortissement s'est établi à 255,4 millions $, en hausse de 28,4 millions $, ou 12,5 %, par rapport au premier semestre de l'exercice précédent. La marge d'exploitation a augmenté, passant à 43,8 %, comparativement à 42,4 % au premier semestre de l'exercice 2010. La hausse de la marge d'exploitation découle des hausses tarifaires et de la croissance des unités de service.

EXPLOITATION EUROPÉENNE

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

		Ajouts nets (pertes nettes)				% de pénétration[1]	
		Trimestres terminés les 28 février		Six mois terminés les 28 février		28 février	
	28 février 2011	**2011**	2010	**2011**	2010	**2011**	2010
Unités de service	**853 090**	**4 139**	21 508	**24 318**	48 121	**–**	–
Clients du service de Câble de base	**260 100**	**(755)**	(740)	**(167)**	(1 302)	**–**	–
Clients du service d'IHV	**167 221**	**442**	5 793	**4 034**	11 002	**64,3**	59,9
Clients du service de Télévision numérique	**175 803**	**3 216**	12 189	**15 951**	28 303	**67,6**	50,8
Clients du service de Téléphonie	**249 966**	**1 236**	4 266	**4 500**	10 118	**96,1**	91,7

(1) En pourcentage des clients du service de Câble de base, là où le service est offert.

Au deuxième trimestre et au premier semestre de 2011, le nombre de clients du service de Câble de base a diminué de 755 clients et de 167 clients, respectivement, comparativement à des pertes de 740 clients et de 1 302 clients pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. La conjoncture économique au Portugal demeure difficile, et la direction n'a pas encore décelé de signes clairs laissant entrevoir une reprise économique durable. Par conséquent, la Société continue d'assurer un contrôle étroit des coûts, tout en mettant l'accent sur la stimulation de la croissance des unités de service à court terme. Dans un tel contexte, le taux de croissance de nos services a diminué. Le nombre de clients du service IHV a augmenté de 442 au cours du trimestre et de 4 034 au cours du premier semestre, comparativement à 5 793 clients et 11 002 clients au deuxième trimestre et au premier semestre de l'exercice 2010. Le nombre de clients du service de Télévision numérique a crû de 3 216 clients au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2011, comparativement à une croissance de 12 189 clients au cours du trimestre correspondant de l'exercice 2010, et de 15 951 clients au cours du premier semestre de l'exercice 2011, comparativement à une croissance de 28 303 clients au premier semestre de l'exercice 2010. Le nombre de clients du service de Téléphonie a augmenté de 1 236 clients et de 4 500 clients au cours du trimestre et du semestre terminés le 28 février 2011, comparativement à une augmentation de 4 266 clients et de 10 118 clients pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	Trimestres terminés les 28 février			Six mois terminés les 28 février		
	2011	2010	Variation	**2011**	2010	Variation
	$	$	%	**$**	$	%
	(non audité)	(non audité)		**(non audité)**	(non audité)	
Produits d'exploitation	**42 061**	48 967	(14,1)	**85 324**	101 972	(16,3)
Charges d'exploitation	**37 915**	40 949	(7,4)	**76 907**	83 778	(8,2)
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	**4 146**	8 018	(48,3)	**8 417**	18 194	(53,7)
Marge d'exploitation	**9,9 %**	16,4 %		**9,9 %**	17,8 %	

Produits d'exploitation

Au deuxième trimestre de l'exercice 2011, les produits d'exploitation ont reculé de 6,9 millions $, ou 14,1 %, pour s'établir à 42,1 millions $. Les produits d'exploitation du premier semestre se sont élevés à 85,3 millions $, un recul de 16,6 millions $, ou 16,3 %, par rapport à l'exercice précédent. Ces diminutions découlent principalement du fléchissement de l'euro par rapport au dollar canadien et de l'incidence des stratégies de fidélisation mises en œuvre au second semestre de l'exercice 2009 afin de contrer les promotions et les campagnes publicitaires dynamiques et récurrentes de la part des concurrents sur le marché portugais. Exprimés en monnaie locale, les produits d'exploitation en Europe se sont chiffrés à 31,5 millions € et à 62,7 millions €, respectivement, pour le trimestre et le semestre terminés le 28 février 2011, soit des diminutions de 1,4 million €, ou 4,2 %, et de 3,8 millions €, ou 5,7 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation du deuxième trimestre de l'exercice 2011 ont diminué de 3 millions $, ou 7,4 %, pour s'établir à 37,9 millions $. Les charges d'exploitation du premier semestre de 2011 ont diminué de 6,9 millions $, ou 8,2 %, pour s'établir à 76,9 millions $. Ces diminutions tiennent principalement à la dépréciation de l'euro par rapport au dollar canadien qui a surpassé les augmentations des charges d'exploitation associées aux initiatives de marketing supplémentaires et au lancement de nouvelles chaînes HD par Cabovisão. Les charges d'exploitation en Europe exprimées en monnaie locale pour le deuxième trimestre et le premier semestre se sont établies à 28,4 millions €, soit une augmentation de 0,9 million €, ou 3,3 %, et à 56,5 millions €, soit une augmentation de 1,8 million €, ou 3,4 %, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Bénéfice d'exploitation avant amortissement

Au deuxième trimestre, le bénéfice d'exploitation avant amortissement a diminué pour s'établir à 4,1 millions $, par rapport à 8 millions $ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, soit une diminution de 3,9 millions $, ou 48,3 %. Au premier semestre, le bénéfice d'exploitation avant amortissement a diminué de 9,8 millions $, ou 53,7 %, pour s'établir à 8,4 millions $. Ces diminutions tiennent principalement au fait que la baisse des produits d'exploitation a surpassé celle des charges d'exploitation. La marge d'exploitation en Europe a diminué pour s'établir à 9,9 % au deuxième trimestre et au premier semestre de l'exercice 2011, comparativement à 16,4 % au deuxième trimestre et à 17,8 % au premier semestre de l'exercice 2010. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement exprimé en monnaie locale s'est chiffré à 3,1 millions € comparativement à 5,4 millions € au deuxième trimestre de l'exercice précédent, ce qui représente une baisse de 42,3 %, et à 6,2 millions € au premier semestre, comparativement à 11,8 millions €, ce qui représente une baisse de 47,7 %.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Le président et chef de la direction et le premier vice-président et chef de la direction financière, de concert avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information adéquats et un contrôle interne à l'égard de l'information financière, comme il est défini dans le Règlement 52-109. Le cadre de contrôle interne de Cogeco Câble est fondé sur les critères publiés dans le rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework* du *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* et est conçu de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins de publication selon les PCGR du Canada.

Après avoir évalué la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 28 février 2011, le président et chef de la direction et le premier vice-président et chef de la direction financière, de concert avec la direction, ont conclu que ceux-ci étaient adéquats. De plus, aucun changement important n'a été apporté aux contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société au cours du trimestre terminé le 28 février 2011.

Par contre, au premier trimestre de l'exercice 2011, la Société a procédé au lancement d'une nouvelle suite financière sur une plate-forme intégrée Oracle. Ce projet était nécessaire afin d'être conforme à l'adoption des Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et de rester à jour avec la plate-forme utilisée par la Société. À la suite de la mise en œuvre de cette nouvelle suite financière, les contrôles internes à l'égard de l'information financière ont été mis à niveau afin que les contrôles et procédures de communication de l'information adéquats soient en place.

INCERTITUDES ET PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

Il n'y a eu aucun changement important dans les incertitudes et principaux facteurs de risque auxquels est exposée la Société depuis le 31 août 2010. Une description détaillée des incertitudes et principaux facteurs de risque auxquels est exposée Cogeco Câble figure dans le rapport annuel de 2010.

CONVENTIONS ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Il n'y a eu aucun changement important dans les conventions et dans les estimations comptables de Cogeco Câble de même que dans les prises de position comptables futures depuis le 31 août 2010, à l'exception des éléments décrits ci-dessous. Une description des conventions et des estimations comptables de la Société figure dans le rapport annuel de 2010.

Prises de position comptables futures

Adoption des normes comptables internationales

En mars 2006, le Conseil des normes comptables (« CNC ») de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») a rendu public son nouveau plan stratégique qui proposait l'abandon des PCGR du Canada et la convergence totale avec les IFRS pour les entités canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes. Ce plan a été entériné par des exposés-sondages subséquents émis en avril 2008, mars 2009 et octobre 2009. La transition aura lieu au plus tard pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011. Par conséquent, les états financiers consolidés intermédiaires pour le trimestre se terminant le 30 novembre 2011 et les états financiers consolidés annuels pour l'exercice se terminant le 31 août 2012 seront les premiers qui seront présentés conformément aux IFRS.

Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais il y a d'importantes différences quant aux exigences en matière de comptabilisation, d'évaluation et de divulgation. La Société a formé une équipe responsable du projet qui comprend des représentants de divers secteurs de l'entreprise en vue de planifier et de mener à bien la transition aux IFRS. Cette équipe présente périodiquement des rapports au comité de vérification, qui surveille le projet de mise en application des IFRS au nom du conseil d'administration. La Société reçoit l'aide de conseillers externes, au besoin.

Le projet de mise en application comprend trois phases principales qui, dans certains cas, pourraient se dérouler parallèlement à mesure que les IFRS seront appliquées à certains secteurs d'activité :

Phase	Domaine d'impact	Principales activités	État d'avancement
Évaluation de l'étendue et du diagnostic	Général	Réaliser une évaluation de haut niveau visant à cerner les principaux domaines qui pourraient subir l'incidence de la transition vers les IFRS. Déterminer le niveau de priorité des incidences des IFRS en vue d'évaluer le calendrier et la complexité des activités de transition nécessaires pour les phases suivantes.	Complété
Analyse de l'incidence, évaluation et conception	Chaque domaine cerné dans la phase d'évaluation de l'étendue et du diagnostic	Déterminer les modifications devant être apportées aux conventions comptables actuelles. Analyser les choix de conventions permis en vertu des IFRS. Présenter une analyse et des recommandations au comité de vérification à l'égard des choix de conventions comptables.	Complété
	Général	Cerner les incidences de la transition sur les systèmes d'information et les processus d'affaires. Préparer une ébauche d'états financiers consolidés conformes aux IFRS. Cerner les incidences de la transition sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière et sur d'autres processus d'affaires.	Complété
Mise en œuvre et examen	Chaque domaine cerné dans la phase d'évaluation de l'étendue et du diagnostic	Tester les systèmes d'information et les processus d'affaires et y apporter les changements nécessaires.	Complété
		Obtenir l'approbation officielle des modifications requises concernant les conventions comptables et des choix retenus.	En cours – sera complété durant l'exercice 2011
		Informer les parties intéressées à l'externe des incidences de la transition sur les conventions comptables et les processus d'affaires.	Sera complété durant l'exercice 2011
	Général	Recueillir l'information financière nécessaire à la préparation du bilan d'ouverture et d'états financiers comparatifs conformes aux IFRS. Mettre à jour et tester les processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière et les autres processus d'affaires.	En cours – sera complété durant l'exercice 2011
		Recueillir l'information financière nécessaire à la préparation d'états financiers conformes aux IFRS. Fournir la formation au personnel et aux utilisateurs à l'échelle de l'entreprise. Préparer des états financiers conformes aux IFRS. Obtenir l'approbation par le comité de vérification des états financiers consolidés préparés selon les IFRS.	En cours – sera complété durant l'exercice 2012
		Analyser les IFRS et mettre en œuvre les changements concernant les normes sur une base continue selon qu'ils s'appliquent ou non à la Société.	Sera complété durant la période de transition et après la conversion

Le projet de transition des PCGR du Canada aux IFRS progresse conformément au plan établi et la Société prévoit respecter l'échéance prévue pour la migration.

Accords de prestations multiples générateurs de produits

En décembre 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN ») du CNC a publié un nouvel abrégé à l'égard des accords de prestations multiples générateurs de produits, soit le CPN-175, *Accords de prestations multiples générateurs de produits*, qui modifie le CPN-142, *Accords de prestations multiples générateurs de produits*. Le CPN-175 exige qu'un fournisseur répartisse la contrepartie prévue à l'accord, à

la conclusion de cet accord, entre toutes les prestations, selon la méthode du prix de vente relatif, éliminant ainsi l'utilisation de la méthode de la valeur résiduelle. Le CPN-175 modifie également le niveau de la preuve du prix de vente d'une prestation distincte nécessaire pour séparer les prestations lorsqu'il n'est pas possible d'obtenir une preuve plus objective du prix de vente. Le CPN-175 devrait être appliqué de façon prospective aux accords de prestations multiples générateurs de produits conclus ou modifiés de façon importante au cours du premier exercice ouvert à compter du 1er janvier 2011. L'adoption anticipée est autorisée. La Société a décidé de ne pas adopter cet abrégé par anticipation, et puisque l'adoption des normes comptables internationales entrera en vigueur à la même date, cet abrégé ne s'appliquera pas pour la Société.

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES PCGR

Cette section décrit les mesures financières non définies par les PCGR qu'utilise Cogeco Câble tout au long de ce rapport de gestion. Elle présente également un rapprochement de ces mesures financières non définies par les PCGR et des mesures financières les plus comparables définies par les PCGR. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR du Canada et elles peuvent donc ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures comprennent les « flux de trésorerie provenant de l'exploitation », les « flux de trésorerie nets », le « bénéfice d'exploitation avant amortissement », la « marge d'exploitation », le « bénéfice net ajusté » et le « bénéfice par action ajusté ».

Flux de trésorerie provenant de l'exploitation et flux de trésorerie nets

La direction de Cogeco Câble et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie provenant de l'exploitation pour évaluer les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, excluant l'incidence de la variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation. Cette mesure permet à la Société d'isoler les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de l'incidence des décisions en matière de gestion de la trésorerie. Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation sont ensuite utilisés dans le calcul des « flux de trésorerie nets », une autre mesure non définie par les PCGR. La direction de Cogeco Câble et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie nets pour mesurer la capacité de celle-ci à rembourser sa dette, à distribuer des capitaux à ses actionnaires et à financer sa croissance.

La mesure financière la plus comparable selon les PCGR du Canada correspond aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Le calcul des flux de trésorerie provenant de l'exploitation est présenté ci-dessous :

	Trimestres terminés les 28 février		Six mois terminés les 28 février	
	2011	2010	**2011**	2010
(en milliers de dollars)	**$**	$	**$**	$
	(non audité)	(non audité)	**(non audité)**	(non audité)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**92 663**	114 037	**147 666**	110 419
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation	**26 156**	4 281	**7 586**	138 128
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**118 819**	118 318	**155 252**	248 547

Le calcul des flux de trésorerie nets est présenté ci-dessous :

	Trimestres terminés les 28 février		Six mois terminés les 28 février	
	2011	2010	**2011**	2010
(en milliers de dollars)	**$**	$	**$**	$
	(non audité)	(non audité)	**(non audité)**	(non audité)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**118 819**	118 318	**155 252**	248 547
Acquisition d'immobilisations	**(68 152)**	(71 924)	**(131 361)**	(136 940)
Augmentation des charges reportées	**(2 516)**	(2 455)	**(5 754)**	(5 519)
Actifs acquis en vertu de contrats de location-acquisition– se reporter à la note 11 c)	**–**	–	**–**	(141)
Flux de trésorerie nets	**48 151**	43 939	**18 137**	105 947

Bénéfice d'exploitation avant amortissement et marge d'exploitation

La direction de Cogeco Câble et les investisseurs utilisent le bénéfice d'exploitation avant amortissement afin d'évaluer la capacité de la Société à saisir les occasions de croissance de façon rentable, à financer ses activités courantes et à assurer le service de sa dette. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement correspond essentiellement aux flux de trésorerie provenant de l'exploitation excluant l'incidence de la structure du capital choisie et il compte parmi les mesures clés utilisées par les milieux financiers pour évaluer une entreprise et sa santé financière. La marge d'exploitation est une mesure de la proportion des produits d'exploitation de la Société qui est disponible avant impôts sur les bénéfices pour payer les charges fixes, telles que les intérêts sur la dette. La marge d'exploitation se calcule au moyen de la division du bénéfice d'exploitation avant amortissement par les produits d'exploitation.

La mesure financière la plus comparable selon les PCGR du Canada est le bénéfice d'exploitation. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement et la marge d'exploitation se calculent comme suit :

	Trimestres terminés les 28 février		Six mois terminés les 28 février	
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**2011 $**	2010 $	**2011 $**	2010 $
	(non audité)	(non audité)	**(non audité)**	(non audité)
Bénéfice d'exploitation	**69 293**	56 774	**135 731**	113 815
Amortissement	**65 079**	65 839	**128 069**	131 404
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	**134 372**	122 613	**263 800**	245 219
Produits d'exploitation	**336 569**	320 397	**668 088**	637 762
Marge d'exploitation	**39,9 %**	38,3 %	**39,5 %**	38,4 %

Bénéfice net ajusté et bénéfice par action ajusté

La direction de Cogeco Câble et les investisseurs utilisent le bénéfice net ajusté et le bénéfice par action ajusté pour évaluer ce qu'auraient été le bénéfice net et le bénéfice par action excluant les ajustements inhabituels. Cette mesure permet à la Société d'isoler les ajustements inhabituels en vue d'évaluer le bénéfice net et le bénéfice par action tirés des activités poursuivies.

Les mesures financières les plus comparables selon les PCGR du Canada sont le bénéfice net et le bénéfice par action. Le bénéfice net ajusté et le bénéfice par action ajusté se calculent comme suit :

	Trimestres terminés les 28 février		Six mois terminés les 28 février	
(en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)	**2011 $**	2010 $	**2011 $**	2010 $
	(non audité)	(non audité)	**(non audité)**	(non audité)
Bénéfice net	**31 151**	29 789	**64 788**	86 455
Ajustements :				
Réduction du taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario	**–**	–	**–**	(29 782)
Bénéfice net ajusté	**31 151**	29 789	**64 788**	56 673
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	**48 512 576**	48 507 599	**48 513 011**	48 528 628
Effet de dilution des options d'achat d'actions	**198 787**	175 639	**187 651**	121 857
Effet de dilution des actions subalternes à droit de votes détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives	**111 561**	55 094	**89 076**	31 573
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote diluées en circulation	**48 822 924**	48 738 332	**48 789 738**	48 682 058
Bénéfice par action ajusté				
De base	**0,64**	0,61	**1,34**	1,17
Dilué	**0,64**	0,61	**1,33**	1,16

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS TRIMESTRIELS SUPPLÉMENTAIRES

Trimestres terminés les[1]	28 février		30 novembre		31 août		31 mai	
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)	**2011**	2010	**2010**	2009	2010	2009	2010	2009
	$	$	**$**	$	$	$	$	$
	(non audité)	(non audité)	**(non audité)**	(non audité)	(non audité)	(non audité)	(non audité)	(non audité)
Produits d'exploitation	**336 569**	320 397	**331 519**	317 365	324 323	307 807	319 291	305 672
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	**134 372**	122 613	**129 428**	122 606	138 177	143 892	126 700	125 951
Marge d'exploitation	**39,9 %**	38,3 %	**39,0 %**	38,6 %	42,6 %	46,7 %	39,7 %	41,2 %
Bénéfice d'exploitation	**69 293**	56 774	**66 438**	57 041	74 481	75 624	62 929	62 086
Impôts sur les bénéfices	**14 017**	11 952	**16 101**	(15 766)	17 772	22 005	15 060	26 357
Bénéfice net	**31 151**	29 789	**33 637**	56 666	39 663	44 698	31 185	32 453
Bénéfice net ajusté	**31 151**	29 789	**33 637**	26 884	39 663	26 123	31 185	27 665
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**92 663**	114 037	**55 003**	(3 618)	194 414	175 450	112 451	99 956
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**118 819**	118 318	**36 433**	130 229	127 024	108 631	119 243	92 030
Acquisition d'immobilisations et augmentation des charges reportées	**70 668**	74 379	**66 447**	68 221	107 799	93 872	69 283	60 139
Flux de trésorerie nets	**48 151**	43 939	**(30 014)**	62 008	19 225	14 759	49 960	31 891
Bénéfice par action[2]								
De base	**0,64**	0,61	**0,69**	1,17	0,82	0,92	0,64	0,67
Dilué	**0,64**	0,61	**0,69**	1,16	0,81	0,92	0,64	0,67
Bénéfice par action ajusté[2]								
De base	**0,64**	0,61	**0,69**	0,55	0,82	0,54	0,64	0,57
Dilué	**0,64**	0,61	**0,69**	0,55	0,81	0,54	0,64	0,57

(1) L'addition des données trimestrielles pourrait ne pas correspondre au total annuel en raison de l'arrondissement.
(2) Par action à droits de vote multiples et par action subalterne à droit de vote.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Ce rapport de gestion a été préparé le 7 avril 2011. Des renseignements supplémentaires se rapportant à la Société, y compris son rapport annuel et sa notice annuelle de 2010, sont disponibles sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

VARIATIONS SAISONNIÈRES

Les résultats d'exploitation de Cogeco Câble ne sont généralement pas soumis à des variations saisonnières importantes. Toutefois, la croissance de la clientèle du service de Câble de base et du service IHV est généralement plus faible au second semestre de l'exercice, en raison de la diminution de l'activité d'abonnements liée au début de la période des vacances, de la fin de la saison de télévision ainsi que du fait que les étudiants quittent les campus à la fin de l'année scolaire. Cogeco Câble offre ses services dans plusieurs villes comptant des universités ou des collèges, notamment Kingston, Windsor, St. Catharines, Hamilton, Peterborough, Trois-Rivières et Rimouski, au Canada, et Aveiro, Covilhã, Evora, Guarda et Coimbra, au Portugal. De plus, la marge d'exploitation des troisième et quatrième trimestres est généralement plus élevée étant donné qu'il n'y a pas de versement d'honoraires de gestion à COGECO inc. En vertu d'une convention de gestion, Cogeco Câble verse des honoraires correspondant à 2 % du total de ses produits d'exploitation, sous réserve d'un montant maximal. Étant donné que le montant maximal a été atteint au deuxième trimestre de l'exercice 2011, Cogeco Câble ne paiera pas d'honoraires de gestion au second semestre de l'exercice 2011. De même, puisque le montant maximal a été atteint au premier semestre de l'exercice 2010, Cogeco Câble n'a payé aucun honoraire de gestion au second semestre de l'exercice précédent.

/s/ Jan Peeters
Jan Peeters
Président du conseil

/s/ Louis Audet
Louis Audet
Président et chef de la direction

Cogeco Câble inc.
Montréal, Québec
8 avril 2011

COGECO CABLE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

Deuxième trimestre terminé le 28 février 2011

COGECO CÂBLE INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS
(non audités)

(en milliers de dollars, sauf les données par action)	Trois mois terminés les 28 février **2011** **$**	2010 $	Six mois terminés les 28 février **2011** **$**	2010 $
Produits d'exploitation				
Services	**332 448**	316 430	**660 784**	631 763
Équipements	**4 121**	3 967	**7 304**	5 999
	336 569	320 397	**668 088**	637 762
Charges d'exploitation	**199 669**	195 106	**395 116**	383 524
Honoraires de gestion – COGECO inc.	**2 528**	2 678	**9 172**	9 019
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	**134 372**	122 613	**263 800**	245 219
Amortissement (note 3)	**65 079**	65 839	**128 069**	131 404
Bénéfice d'exploitation	**69 293**	56 774	**135 731**	113 815
Charges financières (note 4)	**24 125**	15 033	**40 825**	31 174
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	**45 168**	41 741	**94 906**	82 641
Impôts sur les bénéfices (note 5)	**14 017**	11 952	**30 118**	(3 814)
Bénéfice net	**31 151**	29 789	**64 788**	86 455
Bénéfice par action (note 6)				
De base	**0,64**	0,61	**1,34**	1,78
Dilué	**0,64**	0,61	**1,33**	1,78

COGECO CÂBLE INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU
(non audités)

(en milliers de dollars)	Trois mois terminés les 28 février		Six mois terminés les 28 février	
	2011	2010	**2011**	2010
	$	$	**$**	$
Bénéfice net	**31 151**	29 789	**64 788**	86 455
Autres éléments du résultat étendu				
Pertes non réalisées sur les instruments financiers dérivés désignés comme éléments de couverture de flux de trésorerie, déduction faite de l'économie d'impôt de 2 334 000 $ et de 3 300 000 $ (333 000 $ et 2 474 000 $ en 2010)	**(11 866)**	(1 155)	**(16 733)**	(4 924)
Reclassement au bénéfice net des pertes non réalisées sur les instruments financiers dérivés désignés comme éléments de couverture de flux de trésorerie, déduction faite de l'économie d'impôt de 1 411 000 $ et de 2 328 000 $ (79 000 $ et 1 086 000 $ en 2010)	**9 077**	510	**15 741**	6 989
Gains (pertes) non réalisés(es) sur la conversion de l'investissement net dans les filiales étrangères autonomes	**1 390**	(26 316)	**(1 753)**	(23 590)
Gains (pertes) non réalisés(es) sur la conversion de la dette à long terme désignée comme élément de couverture de l'investissement net dans les filiales étrangères autonomes	**(826)**	20 664	**401**	18 573
	(2 225)	(6 297)	**(2 344)**	(2 952)
Résultat étendu	**28 926**	23 492	**62 444**	83 503

COGECO CÂBLE INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS (DU DÉFICIT)
(non audités)

(en milliers de dollars)	Six mois terminés les 28 février **2011** **$**	 2010 $
Solde au début, tel que présenté	**123 025**	17 172
Modifications de conventions comptables	**–**	(24 279)
Solde au début retraité	**123 025**	(7 107)
Bénéfice net	**64 788**	86 455
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	**(5 334)**	(4 394)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	**(11 159)**	(9 203)
Solde à la fin	**171 320**	65 751

COGECO CÂBLE INC.
BILANS CONSOLIDÉS
(non audités)

(en milliers de dollars)	**28 février 2011**	31 août 2010
	$	$
Actif		
Court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 11 b))	**26 076**	35 842
Débiteurs (note 13)	**79 458**	67 064
Impôts sur les bénéfices à recevoir	**43 218**	44 800
Charges payées d'avance et autres	**14 494**	13 669
Actifs d'impôts futurs	**4 290**	6 133
	167 536	167 508
Immobilisations	**1 333 314**	1 325 077
Charges reportées	**26 523**	26 974
Actifs incorporels (note 7)	**1 015 271**	1 017 658
Écart d'acquisition (note 7)	**144 465**	144 695
Instruments financiers dérivés	**–**	5 085
Actifs d'impôts futurs	**7 222**	15 822
	2 694 331	2 702 819
Passif et avoir des actionnaires		
Passif		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer	**164 847**	235 087
Impôts sur les bénéfices à payer	**73 967**	558
Produits reportés et perçus d'avance	**45 042**	45 602
Instrument financier dérivé	**356**	1 189
Portion de la dette à long terme échéant à court terme (note 8)	**2 424**	2 296
Passifs d'impôts futurs	**38 017**	78 267
	324 653	362 999
Dette à long terme (note 8)	**929 534**	952 687
Instruments financiers dérivés	**15 781**	–
Produits reportés et perçus d'avance et autres passifs	**13 366**	12 234
Passifs relatifs aux avantages sociaux futurs	**4 380**	3 624
Passifs d'impôts futurs	**221 359**	234 974
	1 509 073	1 566 518
Avoir des actionnaires		
Capital-actions (note 9)	**992 147**	988 830
Surplus d'apport	**5 776**	6 087
Bénéfices non répartis	**171 320**	123 025
Autres éléments du résultat étendu cumulé (note 10)	**16 015**	18 359
	1 185 258	1 136 301
	2 694 331	2 702 819

COGECO CÂBLE INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE
(non audités)

(en milliers de dollars)	Trois mois terminés les 28 février **2011** **$**	2010 $	Six mois terminés les 28 février **2011** **$**	2010 $
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice net	**31 151**	29 789	**64 788**	86 455
Ajustements pour :				
Amortissement (note 3)	**65 079**	65 839	**128 069**	131 404
Amortissement des coûts de transaction reportés et des escomptes sur la dette à long terme	**865**	760	**1 596**	1 508
Impôts futurs	**19 509**	21 388	**(42 446)**	27 809
Rémunération à base d'actions (note 9)	**841**	441	**1 260**	900
Pertes (gains) sur disposition et radiations d'immobilisations	**1 084**	(36)	**1 404**	62
Autres	**290**	137	**581**	409
	118 819	118 318	**155 252**	248 547
Variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation (note 11 a))	**(26 156)**	(4 281)	**(7 586)**	(138 128)
	92 663	114 037	**147 666**	110 419
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations (note 11 c))	**(68 152)**	(71 924)	**(131 361)**	(136 940)
Augmentation des charges reportées	**(2 516)**	(2 455)	**(5 754)**	(5 519)
Autres	**–**	102	**–**	122
	(70 668)	(74 277)	**(137 115)**	(142 337)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Augmentation (diminution) de l'endettement bancaire	**–**	(663)	**–**	43 673
Remboursement net du crédit à terme et du crédit à terme renouvelable	**(13 592)**	(36 495)	**(27 392)**	(21 579)
Émission de dette à long terme, déduction faite des escomptes et des coûts de transaction	**(25)**	–	**198 295**	–
Remboursement de la dette à long terme	**(175 694)**	(854)	**(176 513)**	(2 069)
Émission d'actions subalternes à droit de vote (note 9)	**3 889**	283	**4 179**	283
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives (note 9)	**–**	–	**(2 258)**	(1 744)
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	**(2 667)**	(2 197)	**(5 334)**	(4 394)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	**(5 577)**	(4 602)	**(11 159)**	(9 203)
	(193 666)	(44 528)	**(20 182)**	4 967
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devise étrangère	**94**	(1 102)	**(135)**	(900)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**(171 577)**	(5 870)	**(9 766)**	(27 851)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	**197 653**	17 477	**35 842**	39 458
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	**26 076**	11 607	**26 076**	11 607

La note 11 présente des renseignements supplémentaires aux flux de trésorerie.

COGECO CÂBLE INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
28 février 2011
(non auditées)
(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

1. Mode de présentation

De l'avis de la direction, les états financiers consolidés intermédiaires non audités ci-joints, dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »), présentent fidèlement la situation financière de Cogeco Câble inc. (« la Société ») au 28 février 2011 et au 31 août 2010, ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie pour les périodes de trois mois et de six mois terminées les 28 février 2011 et 2010.

Bien que la direction estime que l'information est divulguée de façon adéquate, ces états financiers consolidés intermédiaires non audités et les notes afférentes devraient être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels de Cogeco Câble inc. pour l'exercice terminé le 31 août 2010. Les conventions comptables utilisées dans la préparation de ces états financiers consolidés intermédiaires non audités sont les mêmes que celles utilisées pour les plus récents états financiers consolidés annuels.

Prises de position comptables futures

Accords de prestations multiples générateurs de produits

En décembre 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN ») du Conseil des Normes Comptables du Canada a publié un nouvel abrégé à l'égard des accords de prestations multiples générateurs de produits, soit le CPN-175, *Accords de prestations multiples générateurs de produits*, qui modifie le CPN-142, *Accords de prestations multiples générateurs de produits*. Le CPN-175 exige qu'un fournisseur répartisse la contrepartie prévue à l'accord, à la conclusion de cet accord, entre toutes les prestations, selon la méthode du prix de vente relatif, éliminant ainsi l'utilisation de la méthode de la valeur résiduelle. Le CPN-175 modifie également le niveau de la preuve du prix de vente d'une prestation distincte nécessaire pour séparer les prestations lorsqu'il n'est pas possible d'obtenir une preuve plus objective du prix de vente. Le CPN-175 devrait être appliqué de façon prospective aux accords de prestations multiples générateurs de produits conclus ou modifiés de façon importante au cours du premier exercice ouvert à compter du 1er janvier 2011. L'adoption anticipée est autorisée. La Société a décidé de ne pas adopter cet abrégé par anticipation, et puisque l'adoption des normes comptables internationales entrera en vigueur à la même date, cet abrégé ne s'appliquera pas à la Société.

2. Information sectorielle

Les activités de la Société incluent les services de Télévision par câble, d'Internet à haute vitesse, de Téléphonie et autres services de télécommunications. La Société considère toutes ses activités de Télévision par câble, d'Internet à haute vitesse, de Téléphonie et autres services de télécommunications comme un seul secteur d'exploitation. La Société exerce ses activités au Canada et en Europe.

Les principaux renseignements financiers par secteur d'activité sont les suivants :

	Canada		Europe		Consolidé	
Trois mois terminés les 28 février	**2011**	2010	**2011**	2010	**2011**	2010
	$	$	**$**	$	**$**	$
Produits d'exploitation	**294 508**	271 430	**42 061**	48 967	**336 569**	320 397
Charges d'exploitation	**161 754**	154 157	**37 915**	40 949	**199 669**	195 106
Honoraires de gestion – COGECO inc.	**2 528**	2 678	**–**	–	**2 528**	2 678
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	**130 226**	114 595	**4 146**	8 018	**134 372**	122 613
Amortissement	**50 963**	46 803	**14 116**	19 036	**65 079**	65 839
Bénéfice (perte) d'exploitation	**79 263**	67 792	**(9 970)**	(11 018)	**69 293**	56 774
Charges financières (produits)	**24 177**	16 205	**(52)**	(1 172)	**24 125**	15 033
Impôts sur les bénéfices	**14 712**	13 177	**(695)**	(1 225)	**14 017**	11 952
Bénéfice net (perte nette)	**40 374**	38 410	**(9 223)**	(8 621)	**31 151**	29 789
Actif total [1]	**2 417 010**	2 407 059	**277 321**	295 760	**2 694 331**	2 702 819
Immobilisations [1]	**1 113 493**	1 094 971	**219 821**	230 106	**1 333 314**	1 325 077
Actifs incorporels [1]	**1 015 271**	1 017 658	**–**	–	**1 015 271**	1 017 658
Écart d'acquisition [1]	**116 243**	116 243	**28 222**	28 452	**144 465**	144 695
Acquisition d'immobilisations [2]	**58 486**	55 703	**9 666**	16 221	**68 152**	71 924

[1] Aux 28 février 2011 et 31 août 2010.
[2] Inclut les immobilisations acquises en vertu de contrats de location-acquisition qui sont exclus des états consolidés des flux de trésorerie.

2. Information sectorielle (suite)

	Canada		Europe		Consolidé	
Six mois terminés les 28 février	**2011**	2010	**2011**	2010	**2011**	2010
	$	$	**$**	$	**$**	$
Produits d'exploitation	**582 764**	535 790	**85 324**	101 972	**668 088**	637 762
Charges d'exploitation	**318 209**	299 746	**76 907**	83 778	**395 116**	383 524
Honoraires de gestion – COGECO inc.	**9 172**	9 019	**–**	–	**9 172**	9 019
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	**255 383**	227 025	**8 417**	18 194	**263 800**	245 219
Amortissement	**101 641**	92 217	**26 428**	39 187	**128 069**	131 404
Bénéfice (perte) d'exploitation	**153 742**	134 808	**(18 011)**	(20 993)	**135 731**	113 815
Charges financières (produits)	**40 903**	32 080	**(78)**	(906)	**40 825**	31 174
Impôts sur les bénéfices	**30 669**	(4 041)	**(551)**	227	**30 118**	(3 814)
Bénéfice net (perte nette)	**82 170**	106 769	**(17 382)**	(20 314)	**64 788**	86 455
Actif total [1]	**2 417 010**	2 407 059	**277 321**	295 760	**2 694 331**	2 702 819
Immobilisations [1]	**1 113 493**	1 094 971	**219 821**	230 106	**1 333 314**	1 325 077
Actifs incorporels [1]	**1 015 271**	1 017 658	**–**	–	**1 015 271**	1 017 658
Écart d'acquisition [1]	**116 243**	116 243	**28 222**	28 452	**144 465**	144 695
Acquisition d'immobilisations [2]	**113 222**	107 851	**18 139**	29 230	**131 361**	137 081

[1] Aux 28 février 2011 et 31 août 2010.
[2] Inclut les immobilisations acquises en vertu de contrats de location-acquisition qui sont exclus des états consolidés des flux de trésorerie.

3. Amortissement

	Trois mois terminés les 28 février		Six mois terminés les 28 février	
	2011	2010	**2011**	2010
	$	$	**$**	$
Immobilisations	**61 207**	61 963	**120 318**	123 528
Charges reportées	**2 678**	2 681	**5 364**	5 488
Actifs incorporels	**1 194**	1 195	**2 387**	2 388
	65 079	65 839	**128 069**	131 404

4. Charges financières

	Trois mois terminés les 28 février		Six mois terminés les 28 février	
	2011	2010	**2011**	2010
	$	$	**$**	$
Intérêts sur la dette à long terme	**24 373**	15 731	**40 262**	31 550
Gains de change	**(1 133)**	(391)	**(1 465)**	(879)
Amortissement des coûts de transaction reportés	**399**	407	**841**	814
Autres	**486**	(714)	**1 187**	(311)
	24 125	15 033	**40 825**	31 174

5. Impôts sur les bénéfices

	Trois mois terminés les 28 février		Six mois terminés les 28 février	
	2011	2010	**2011**	2010
	$	$	**$**	$
Exigibles	**(5 492)**	(9 436)	**72 564**	(31 623)
Futurs	**19 509**	21 388	**(42 446)**	27 809
	14 017	11 952	**30 118**	(3 814)

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les impôts sur les bénéfices selon les taux d'imposition fédéral et provinciaux réglementaires du Canada et la charge (l'économie) d'impôts sur les bénéfices consolidés :

	Trois mois terminés les 28 février		Six mois terminés les 28 février	
	2011	2010	**2011**	2010
	$	$	**$**	$
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	**45 168**	41 741	**94 906**	82 641
Taux d'imposition de base combiné	**28,91 %**	31,51 %	**28,91 %**	31,51 %
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition de base combiné	**13 058**	13 152	**27 437**	26 040
Ajustement relatif aux pertes ou bénéfices assujettis à des taux d'imposition plus ou moins élevés	**(1 489)**	(3 251)	**(2 408)**	(5 629)
Diminution des impôts futurs relatifs à la réduction des taux d'imposition futurs pratiquement en vigueur	**–**	–	**–**	(29 782)
Utilisation des pertes fiscales antérieures à l'acquisition	**–**	–	**–**	4 432
Impôts sur les bénéfices provenant de dépenses non déductibles	**159**	100	**324**	303
Incidence de la différence des taux d'imposition étrangers	**2 172**	1 877	**4 633**	2 124
Autres	**117**	74	**132**	(1 302)
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition effectif	**14 017**	11 952	**30 118**	(3 814)

6. Bénéfice par action

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le bénéfice par action de base et le bénéfice par action dilué :

	Trois mois terminés les 28 février		Six mois terminés les 28 février	
	2011	2010	**2011**	2010
	$	$	**$**	$
Bénéfice net	**31 151**	29 789	**64 788**	86 455
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	**48 512 576**	48 507 599	**48 513 011**	48 528 628
Effet de dilution des options d'achat d'actions [1]	**198 787**	175 639	**187 651**	121 857
Effet de dilution des actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives	**111 561**	55 094	**89 076**	31 573
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote diluées en circulation	**48 822 924**	48 738 332	**48 789 738**	48 682 058
Bénéfice par action				
De base	**0,64**	0,61	**1,34**	1,78
Dilué	**0,64**	0,61	**1,33**	1,78

[1] Pour les périodes de trois et de six mois terminées le 28 février 2011, 71 761 options d'achat d'actions (103 549 et 224 905 en 2010) ont été exclues du calcul du bénéfice par action dilué étant donné que le prix d'exercice des options était supérieur à la moyenne du prix des actions subalternes à droit de vote.

7. Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

	28 février 2011	31 août 2010
	$	$
Relations clients	**25 719**	28 106
Droits de clients	**989 552**	989 552
	1 015 271	1 017 658
Écart d'acquisition	**144 465**	144 695
	1 159 736	1 162 353

a) Actifs incorporels

Au cours des six premiers mois, les actifs incorporels ont évolué comme suit :

	Relations clients	**Droits de clients**	**Total**
	$	**$**	**$**
Solde au 31 août 2010	**28 106**	**989 552**	**1 017 658**
Amortissement (note 3)	**(2 387)**	**–**	**(2 387)**
Solde au 28 février 2011	**25 719**	**989 552**	**1 015 271**

7. Écart d'acquisition et autres actifs incorporels (suite)

b) Écart d'acquisition

Au cours des six premiers mois, l'écart d'acquisition a évolué comme suit :

	$
Solde au 31 août 2010	**144 695**
Écart de change	**(230)**
Solde au 28 février 2011	**144 465**

8. Dette à long terme

	Échéance	Taux d'intérêt %	**28 février 2011 $**	31 août 2010 $
Société mère				
Crédit à terme renouvelable				
Emprunt renouvelable – 70 000 000 € (90 000 000 € au 31 août 2010)	2014	3,00 (1)(2)	**93 842**	121 635
Billets garantis de premier rang				
Série A – 190 000 000 $ US	2015	7,00 (3)	**183 424**	201 387
Série B	2018	7,60	**54 628**	54 609
Débentures garanties de premier rang série 1	2014	5,95	**297 697**	297 379
Débentures garanties de premier rang série 2 (4)	2020	5,15	**198 334**	–
Billets garantis de premier rang série B	2011 (5)	7,73	**–**	174 738
Débenture non garantie de premier rang	2018	5,94	**99 817**	99 806
Filiales				
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2013	6,71 – 9,93	**4 216**	5 429
			931 958	954 983
Moins portion à court terme			**2 424**	2 296
			929 534	952 687

(1) Taux d'intérêt sur la dette au 28 février 2011, incluant la marge applicable.

(2) Le 21 janvier 2009, la Société a conclu une convention d'échange avec une institution financière dans le but de fixer le taux d'intérêt variable de référence relatif à une partie des emprunts libellés en euros impayés en vertu du crédit à terme renouvelable, et auparavant du crédit à terme, pour un montant nominal de 111,5 millions €, lequel a été réduit à 95,8 millions € le 28 juillet 2009 et à 69,6 millions € le 28 juillet 2010. Le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange visant à couvrir ces emprunts a été fixé à 2,08 % jusqu'à l'échéance de la convention d'échange le 28 juillet 2011. Outre le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange fixé à 2,08%, la Société continuera de payer la marge applicable sur ces emprunts conformément aux modalités de son crédit à terme renouvelable.

(3) Les conventions d'échange de devises ont eu pour effet de convertir le taux nominal annuel relatif à la facilité d'emprunt libellée en dollars américains à 7,24 % en dollars canadiens.

(4) Le 16 novembre 2010, la Société a procédé dans le cadre d'un appel public à l'épargne, à une émission de 200 $ millions de débentures garanties de premier rang série 2 (les « débentures ») pour un produit net de 198,3 millions $, déduction faite des escomptes et des coûts de transactions. Ces débentures viennent à échéance le 16 novembre 2020 et portent intérêt au taux annuel de 5,15 % payable semestriellement. Ces débentures sont garanties indirectement par une charge de premier rang fixe et générale et une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de la Société et de certaines de ses filiales.

(5) Le 22 décembre 2010, la Société a remboursé les billets garantis de premier rang série B au taux nominal de 7,73 % pour un montant total en capital de 175 $ millions. Conséquemment, la contrepartie totale en espèces payée par la Société a totalisé 183,8 millions $, excluant les intérêts courus. L'excédent du prix de remboursement sur la valeur totale en capital a été comptabilisé comme charge financière au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2011.

9. Capital-actions

Autorisé :

Nombre illimité :

Actions privilégiées de catégorie A, sans droit de vote, rachetables en tout temps au gré de la Société et du porteur au prix de 1 $ l'action, à dividende privilégié cumulatif en espèces au taux de 11 % de leur prix de rachat par année.

Actions privilégiées de catégorie B, sans droit de vote, pouvant être émises en série.

Actions à droits de vote multiples, 10 votes par action.

Actions subalternes à droit de vote, 1 vote par action.

Émis

	28 février 2011	31 août 2010
	$	$
15 691 100 actions à droits de vote multiples	**98 346**	98 346
33 050 824 actions subalternes à droit de vote (32 885 337 au 31 août 2010)	**897 588**	892 332
	995 934	990 678
105 459 actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives (57 409 au 31 août 2010)	**(3 787)**	(1 848)
	992 147	988 830

Au cours des six premiers mois, les actions subalternes à droit de vote ont évolué comme suit :

	Nombre d'actions	**Montant**
		$
Solde au 31 août 2010	**32 885 337**	**892 332**
Actions émises contre espèces en vertu du régime d'options d'achat d'actions	**165 487**	**4 179**
Charge de rémunération comptabilisée précédemment au surplus d'apport pour les options exercées	**–**	**1 077**
Solde au 28 février 2011	**33 050 824**	**897 588**

Au cours des six premiers mois, les actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie relativement au régime d'unités d'actions incitatives ont évolué comme suit :

	Nombre d'actions	**Montant**
		$
Solde au 31 août 2010	**57 409**	**1 848**
Actions subalternes à droit de vote acquises	**57 203**	**2 258**
Actions subalternes à droit de vote distribuées aux employés	**(9 153)**	**(319)**
Solde au 28 février 2011	**105 459**	**3 787**

9. Capital-actions (suite)

Régimes d'intéressement au capital

La Société offre à certains dirigeants un régime d'options d'achat d'actions qui est décrit dans les états financiers consolidés annuels de la Société. Au cours de la période de six mois terminée le 28 février 2011, la Société a octroyé 66 700 options d'achat d'actions (66 174 en 2010) comportant un prix d'exercice de 39,00 $ (31,82 $ à 38,86 $ en 2010) dont 35 800 options d'achat d'actions (33 266 en 2010) ont été octroyées à des employés de COGECO inc. Les droits de ces options sont acquis par tranche égale sur une période de cinq ans débutant l'année suivant le jour de la date de l'octroi des options et sont exerçables sur une période de dix ans. Pour les périodes de trois et de six mois terminées le 28 février 2011 la Société a rechargé un montant de 57 000 $ et 115 000 $ (62 000 $ et 177 000 $ en 2010) à COGECO inc. relativement aux options octroyées aux employés de COGECO inc. En conséquence, une charge de 84 000 $ et de 192 000 $ (157 000 $ et 379 000 $ en 2010) a été comptabilisée pour les périodes de trois et de six mois terminées le 28 février 2011.

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées au cours de la période de six mois terminée le 28 février 2011 était de 9,55 $ (8,11 $ en 2010) par option. La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées a été estimée à la date d'octroi, pour les fins de détermination de la charge de rémunération à base d'actions au moyen du modèle d'évaluation d'options binomial en fonction des hypothèses suivantes :

	2011	2010
	%	%
Taux de dividende prévu	**1,44**	1,49
Volatilité prévue	**29**	29
Taux d'intérêt sans risque	**2,05**	2,67
Durée prévue en années	**4,9**	4,8

En vertu du régime d'options d'achat d'actions, les options suivantes ont été octroyées par la Société et sont en circulation au 28 février 2011 :

En circulation au 31 août 2010	**716 760**
Octroyées	**66 700**
Levées	**(165 487)**
Annulées	**(28 169)**
Echues	**(448)**
En circulation au 28 février 2011	**589 356**
Pouvant être levées au 28 février 2011	**415 945**

9. Capital-actions (suite)

La Société offre également un régime d'unités d'actions incitatives à l'intention de ses hauts dirigeants et de certains employés désignés, qui est décrit dans les états financiers consolidés annuels de la Société. Au cours de la période de six mois terminée le 28 février 2011, la Société a octroyé 58 088 (63 666 en 2010) unités d'actions incitatives dont 10 000 (9 981 en 2010) unités d'actions incitatives ont été octroyées à des employés de COGECO inc. La Société établit la valeur de la rémunération liée aux unités d'actions incitatives octroyées en fonction du cours des actions subalternes à droit de vote à la date d'octroi et une charge de rémunération est comptabilisée sur le délai d'acquisition des droits, soit trois ans moins un jour. Une fiducie a été créée pour acquérir ces actions sur le marché boursier afin de se couvrir contre les fluctuations du prix de l'action. La Société a fourni des instructions au fiduciaire visant l'achat de 57 203 (55 094 en 2010) actions subalternes à droit de vote de la Société sur le marché boursier. Ces actions ont été achetées pour une contrepartie en espèces totalisant 2 258 000 $ (1 744 000 $ en 2010) et sont détenues en fiducie à l'intention des participants jusqu'à ce que les droits rattachés soient complètement acquis. Cette fiducie, considérée comme une entité à détenteurs de droits variables, est consolidée aux états financiers consolidés de la Société et la valeur des actions acquises est présentée en diminution du capital-actions à titre d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives. Une charge de rémunération de 503 000 $ et de 681 000 $ (122 000 $ et 166 000 $ en 2010) a été comptabilisée pour les périodes de trois et de six mois terminées le 28 février 2011 relativement à ce régime. Au cours des périodes de trois et de six mois terminées le 28 février 2011, la Société a rechargé un montant de 58 000 $ et de 97 000 $ (28 000 $ et 37 000 $ en 2010) à COGECO inc. relativement aux unités d'actions incitatives offertes aux employés de COGECO inc.

En vertu du régime d'unités d'actions incitatives, les unités d'actions incitatives suivantes ont été octroyées par la Société et sont en circulation au 28 février 2011 :

En circulation au 31 août 2010	**57 409**
Octroyées	**58 088**
Distribuées	**(9 153)**
Annulées	**(885)**
En circulation au 28 février 2011	**105 459**

La Société offre également un régime d'unités d'actions différées qui est décrit dans les états financiers consolidés annuels de la Société. Au cours des six premiers mois terminés le 28 février 2011, la Société a émise 4 521 (4 422 en 2010) unités d'actions différées aux participants en rapport avec le régime d'unités d'actions différées. Une charge de rémunération de 136 000 $ et de 175 000 $ (72 000 $ et 141 000 $ en 2010) a été comptabilisée pour les périodes de trois et de six mois terminées le 28 février 2011 au titre du passif découlant de ce régime. En vertu du régime d'unités d'actions différées, les unités d'actions différées suivantes ont été émises par la Société et sont en circulation au 28 février 2011 :

En circulation au 31 août 2010	**10 855**
Émises	**4 521**
Équivalents de dividendes	**109**
En circulation au 28 février 2011	**15 485**

10. Autres éléments du résultat étendu cumulé

	Conversion de l'investissement net dans des filiales étrangères autonomes	Couvertures de flux de trésorerie	Total
	$	$	$
Solde au 31 août 2010	**15 439**	**2 920**	**18 359**
Autres éléments du résultat étendu	**(1 352)**	**(992)**	**(2 344)**
Solde au 28 février 2011	**14 087**	**1 928**	**16 015**

11. États des flux de trésorerie

a) Variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation

	Trois mois terminés les 28 février		Six mois terminés les 28 février	
	2011	2010	**2011**	2010
	$	$	**$**	$
Débiteurs	**(9 292)**	(7 844)	**(12 464)**	(11 096)
Impôts sur les bénéfices à recevoir	**(223)**	(9 608)	**1 565**	(30 139)
Charges payées d'avance et autres	**(3 989)**	(348)	**(828)**	(1 522)
Créditeurs et charges à payer	**(7 654)**	8 227	**(69 841)**	(62 582)
Impôts sur les bénéfices à payer	**(5 506)**	82	**73 412**	(40 197)
Produits reportés et perçus d'avance et autres passifs	**508**	5 210	**570**	7 408
	(26 156)	(4 281)	**(7 586)**	(138 128)

b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

	28 février 2011	31 août 2010
	$	$
Trésorerie	**12 670**	35 842
Équivalents de trésorerie [(1)]	**13 406**	–
	26 076	35 842

[(1)] Au 28 février 2011, dépôt à terme de 10 000 000 €, portant intérêt au taux de 1,40 %, échéant le 14 mars 2011.

c) Autres informations

	Trois mois terminés les 28 février		Six mois terminés les 28 février	
	2011	2010	**2011**	2010
	$	$	**$**	$
Immobilisations acquises en vertu de contrats de location-acquisition	**–**	–	**–**	141
Charges financières versées	**21 338**	10 676	**42 335**	31 614
Impôts sur les bénéfices versés (reçus)	**237**	940	**(2 410)**	39 564

12. Avantages sociaux futurs

La Société et ses filiales canadiennes offrent à leurs employés des régimes de retraite contributifs à prestations déterminées, à cotisations déterminées ou un régime enregistré d'épargne-retraite collectif qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de la Société. La charge totale liée à ces régimes s'établit comme suit :

	Trois mois terminés les 28 février		Six mois terminés les 28 février	
	2011	2010	**2011**	2010
	$	$	**$**	$
Régimes de retraite contributifs à prestations déterminées	**513**	377	**935**	754
Régimes de retraite à cotisations déterminées et régime enregistré d'épargne-retraite collectif	**1 306**	1 080	**2 541**	2 175
	1 819	1 457	**3 476**	2 929

13. Gestion financière et des capitaux

a) Gestion financière

La direction a pour objectif de protéger Cogeco Câble inc. et ses filiales contre les risques économiques importants et la variabilité des résultats, ainsi que contre certains risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière que la Société pourrait subir si un client ou une contrepartie à un actif financier ne s'acquittait pas de ses obligations contractuelles. La Société est exposée au risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés, à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux comptes clients, dont l'exposition maximale est représentée par les valeurs comptables inscrites au bilan.

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés découle de la possibilité que les contreparties aux conventions d'échanges de devises croisées et à la convention d'échange de taux d'intérêt manquent à leurs obligations lorsque la juste valeur de ces conventions est favorable à la Société. La Société atténue ce risque en concluant des opérations avec des institutions financières dont la cote de crédit est égale ou supérieure à sa propre cote de crédit. La Société évalue la solvabilité des contreparties afin de réduire le risque de défaillance des contreparties dans le cadre de ces conventions. Au 28 février 2011, la direction était d'avis que le risque de crédit lié aux échanges de devises croisées était minimal, étant donné que la cote de crédit la plus faible des contreparties à ces conventions était « A ».

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent principalement des placements à court terme susceptibles d'être réalisés rapidement comme des dépôts sur le marché monétaire. La Société a déposé la trésorerie et les équivalents de trésorerie auprès d'institutions financières de bonne réputation et la direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

La Société est également exposée au risque de crédit relativement à ses comptes clients. Dans le contexte économique actuel, le risque de crédit auquel la Société est soumise est plus élevé qu'à l'habitude, cependant il est difficile d'en prédire l'effet sur le solde des débiteurs de la Société. Pour réduire ce risque, la Société assure un suivi constant de la situation financière de ses clients et examine le dossier de crédit et la solvabilité de chaque nouveau client important. Au 28 février 2011, aucun client n'avait de solde représentant une part importante des comptes clients consolidés de la Société. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à chacun de ses clients en examinant des facteurs tels que le nombre de jours de retard sur le solde dû par le client, de même que l'historique de recouvrement du client. La Société est d'avis que sa provision pour créances douteuses suffit à couvrir le risque de crédit connexe auquel elle est exposée. La Société dispose de politiques en matière de crédit et a mis en place divers contrôles du crédit, notamment des vérifications de crédit, des avances et une facturation anticipée, et elle a établi des procédures afin de suspendre les services lorsque les clients ont atteint leur limite de crédit ou n'ont pas respecté les modalités de paiement établies. Puisque la clientèle de la Société est nombreuse et diversifiée et qu'elle est répartie dans ses territoires entre le Canada et l'Europe, la concentration du risque de crédit n'est pas considérable. Le tableau suivant détaille les soldes des débiteurs de la Société :

	28 février 2011	31 août 2010
	$	$
Comptes clients	**75 606**	67 189
Provision pour créances douteuses	**(6 844)**	(7 478)
	68 762	59 711
Autres débiteurs	**10 696**	7 353
	79 458	67 064

13. Gestion financière et des capitaux (suite)

Le tableau suivant détaille les comptes clients, déduction faite de la provision pour créances douteuses. Les comptes clients en souffrance sont définis comme les montants impayés au-delà des modalités habituelles de crédit pour les clients concernés. Une portion importante des clients de la Société est facturée par anticipation et doit payer avant que le service ne soit rendu. La Société considère les montants impayés à la date due comme comptes clients échus.

	28 février 2011	31 août 2010
	$	$
Comptes clients nets non échus	**51 305**	42 817
Comptes clients nets échus	**17 457**	16 894
	68 762	59 711

Risque de liquidité

Le risque de liquidité se définit comme le risque que la Société soit incapable de respecter ses obligations financières à leur échéance. La Société gère le risque de liquidité grâce à la gestion de sa structure du capital et à l'accès à différents marchés financiers. Elle gère également le risque de liquidité en assurant un suivi constant des flux de trésorerie réels et prévus afin de s'assurer qu'elle possède assez de liquidités pour satisfaire ses obligations à leur échéance. Au 28 février 2011, le montant disponible en vertu du crédit à terme renouvelable de la Société s'établissait à 648,2 $ millions. La direction est d'avis que le crédit à terme renouvelable engagé, jusqu'à son échéance en juillet 2014, fournira des liquidités suffisantes pour gérer les échéances de sa dette à long terme et permettra de combler les besoins en fonds de roulement.

Le tableau suivant résume les échéances contractuelles des passifs financiers et les montants en capital connexes :

	2011	2012	2013	2014	2015	Suivantes	Total
	$	$	$	$	$	$	$
Créditeurs et charges à payer [1]	147 131	–	–	–	–	–	147 131
Dette à long terme [2]	–	–	–	393 842	–	539 566	933 408
Instruments financiers dérivés							
Paiements (dollars canadiens)	–	–	–	–	–	201 875	201 875
Encaissements (équivalent en dollars canadiens de dollars américains)	–	–	–	–	–	(184 566)	(184 566)
Obligations découlant de contrats de location-acquisition [3]	1 396	2 296	889	7	–	–	4 588
	148 527	2 296	889	393 849	–	556 875	1 102 436

[1] Excluant les intérêts courus.
[2] Montant en capital excluant les obligations découlant de contrats de location-acquisition.
[3] Incluant les intérêts.

Le tableau suivant résume les intérêts payables sur la dette à long terme (excluant les intérêts sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition) qui sont dus au cours des cinq prochains exercices financiers et par la suite, en fonction du principal et des taux d'intérêt en vigueur des dettes existantes en date du 28 février 2011 et de leurs échéances respectives :

	2011	2012	2013	2014	2015	Suivantes	Total
	$	$	$	$	$	$	$
Paiements d'intérêts sur la dette à long terme	27 000	54 001	54 001	53 649	33 336	95 548	317 535
Paiements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés	8 892	14 614	14 614	14 614	14 614	7 306	74 654
Encaissements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés	(7 626)	(12 920)	(12 920)	(12 920)	(12 920)	(6 459)	(65 765)
	28 266	55 695	55 695	55 343	35 030	96 395	326 424

13. Gestion financière et des capitaux (suite)

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt relativement à des instruments à taux fixe et à des instruments à taux variable. Les fluctuations des taux d'intérêt auront une incidence sur l'évaluation, le recouvrement et le remboursement de ces instruments. Au 28 février 2011, la totalité de la dette à long terme de la Société portait intérêt à taux fixe, exception faite du crédit à terme renouvelable. Cependant, le 21 janvier 2009, la Société a conclu une convention d'échange avec une institution financière dans le but de fixer le taux d'intérêt variable de référence relatif à une partie des emprunts impayés libellés en euros en vertu du crédit à terme renouvelable, et auparavant du crédit à terme, pour un montant nominal de 111,5 millions € lequel a été réduit à 95,8 millions € le 28 juillet 2009 et à 69,6 millions € le 28 juillet 2010. Le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange visant à couvrir ces emprunts a été fixé à 2,08 % jusqu'à l'échéance de la convention d'échange le 28 juillet 2011. Outre le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange fixé à 2,08%, la Société continuera de payer la marge applicable sur les emprunts renouvelables conformément aux modalités de son crédit à terme renouvelable. La Société a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture des flux de trésorerie pour cet instrument financier dérivé. La sensibilité de la charge financière annuelle de la Société à l'égard d'une variation de 1% du taux d'intérêt applicable au crédit à terme renouvelable est approximativement nulle en fonction de la dette existante au 28 février 2011 et en considérant l'effet de la convention d'échange de taux d'intérêt.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change relativement à sa dette à long terme libellée en dollars américains. Afin de réduire ce risque, la Société a établi des lignes directrices selon lesquelles des conventions d'échange de devises peuvent être utilisées pour établir les taux de change applicables à sa dette à long terme libellée en dollars américains. Toutes ces conventions sont utilisées exclusivement à des fins de couverture. Par conséquent, le 2 octobre 2008, la Société a conclu des conventions d'échange de devises croisées en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang série A de 190 millions $ US émis le 1er octobre 2008. Ces conventions ont eu pour effet de convertir le taux nominal annuel américain de 7,00 % en taux d'intérêt annuel moyen de 7,24 % en dollars canadiens. Le taux de change applicable au capital de la dette a été fixé à 1,0625 $. La Société a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture des flux de trésorerie pour ces instruments financiers dérivés.

La Société est aussi exposée au risque de change en raison de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de l'endettement bancaire et des créditeurs libellés en dollars américains ou en euros. Au 28 février 2011, la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en dollars américains s'élevait à 18 144 000 $ US (13 613 000 $ US au 31 août 2010), tandis que les créditeurs libellés en dollars américains s'élevaient à 3 656 000 $ US (15 850 000 $ US au 31 août 2010). Au 28 février 2011, l'endettement bancaire libellé en euros s'élevait à 205 000 € (trésorerie et équivalents de trésorerie de 187 000 € au 31 août 2010), tandis qu'il n'y avait aucun créditeur libellé en euros aux 28 février 2011 et 31 août 2010. Compte tenu de la nature à court terme de ces éléments, le risque lié aux fluctuations des taux de change est généralement négligeable. L'incidence d'une variation de 10 % du taux de change des devises américaines et européennes ferait varier les charges financières d'approximativement 1,4 million $.

En outre, l'investissement net de la Société dans des filiales étrangères autonomes est exposé au risque de marché relatif à la fluctuation des taux de change, principalement la fluctuation de la valeur du dollar canadien par rapport à l'euro. Ce risque est réduit puisque la majeure partie du prix d'achat de Cabovisão a été empruntée directement en euros. Au 28 février 2011, l'investissement net s'élevait à 169 312 000 € (182 104 000 € au 31 août 2010), tandis que la dette à long terme libellée en euros s'élevait à 70 000 000 € (90 000 000 € au 31 août 2010). Le taux de change utilisé pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes du bilan libellés en euros au 28 février 2011 s'établissait à 1,3406 $ l'euro, comparativement à 1,3515 $ l'euro au 31 août 2010. L'incidence d'une variation de 10 % du taux de change pour la conversion de l'euro en dollar canadien ferait varier les charges financières d'approximativement 0,4 million $ et les autres éléments du résultat étendu d'approximativement 13,3 millions $.

13. Gestion financière et des capitaux (suite)

Juste valeur

La juste valeur est le montant auquel des parties consentantes accepteraient d'échanger un instrument financier, déterminé en fonction du marché actuel pour des instruments présentant les mêmes risques, le même capital et la même durée restante. Les estimations de la juste valeur sont faites à un moment précis, en actualisant les flux de trésorerie prévus aux taux de dettes ayant les mêmes échéances et conditions. De par leur nature, elles sont subjectives et comportent des incertitudes et des éléments pour lesquels le jugement joue un rôle important et, par conséquent, elles ne peuvent être établies avec précision. En outre, la charge d'impôt et les autres charges qui seraient engagées à la cession de ces instruments financiers ne sont pas prises en compte dans la juste valeur. Par conséquent, la juste valeur ne correspond pas nécessairement au montant net qui serait réalisé si ces instruments étaient réglés. La Société a déterminé la juste valeur de ses instruments financiers comme suit :

a) La valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer se rapproche de la juste valeur à cause de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

b) Les charges financières rattachées au crédit à terme renouvelable de la Société sont basées sur le taux des acceptations bancaires, le LIBOR, l'EURIBOR, le taux préférentiel ou le taux de base sur les prêts en dollars américains, plus la marge applicable. Conséquemment, la valeur comptable du crédit à terme renouvelable représente une estimation raisonnable de la juste valeur étant donné que le crédit à terme renouvelable comporte des conditions similaires à celles qui sont actuellement disponible à la Société.

c) La juste valeur des débentures garanties de premier rang série 1 et 2, des billets garantis de premier rang séries A et B, et de la débenture non garantie de premier rang est basée sur la valeur de marché actuelle d'instruments financiers semblables.

d) La juste valeur des obligations découlant de contrats de location-acquisition n'est pas significativement différente de la valeur comptable.

La valeur comptable de tous les instruments financiers de la Société correspond approximativement à leur juste valeur à moins d'indication contraire dans le tableau suivant :

	28 février 2011		31 août 2010	
	Valeur comptable	**Juste valeur**	Valeur comptable	Juste valeur
	$	**$**	$	$
Dette à long terme	**931 958**	**993 230**	954 983	1 050 696

En accord avec le chapitre 3862 du manuel de l'ICCA, *Instruments financiers – informations à fournir*, tous les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé doivent être classés à l'intérieur de trois niveaux de hiérarchie de juste valeur, qui sont :

- Niveau 1 : prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix) ; et
- Niveau 3 : données pour l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La Société considère que ses instruments financiers dérivés sont classés au niveau 2 selon la hiérarchie de juste valeur. La juste valeur des instruments financiers dérivés est estimée en utilisant des modèles d'évaluation qui reflètent les flux de trésorerie sur la durée contractuelle de l'instrument financier dérivé et des données de marché observables, comme des courbes de taux d'intérêt ou de taux de conversion de devises.

13. Gestion financière et des capitaux (suite)

b) Gestion du capital

En matière de gestion du capital, la Société a pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour combler les besoins de capitaux de ses diverses entreprises, y compris pour saisir les occasions de croissance. La Société gère la structure de son capital et fait des ajustements en fonction de la conjoncture économique générale, des risques inhérents aux actifs sous-jacents et de ses besoins en fonds de roulement. La gestion de la structure du capital comprend l'émission de nouveaux titres d'emprunts, le remboursement des emprunts existants au moyen des flux de trésorerie générés par l'exploitation et le niveau des distributions aux actionnaires.

La structure du capital de la Société comprend les capitaux propres, l'endettement bancaire, la dette à long terme et les actifs ou passifs liés aux instruments financiers dérivés.

Les dispositions prévues en vertu du crédit à terme renouvelable prévoient des limites quant aux opérations et activités de la Société. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements autorisés, le versement de dividendes sur les actions à droits de vote multiples et subalternes à droit de vote, ainsi que le maintien de certains ratios financiers principalement en ce qui a trait au bénéfice d'exploitation avant amortissement, aux charges financières et au total de l'endettement. Aux 28 février 2011 et 31 août 2010, la Société se conformait à toutes les clauses restrictives et n'était assujettie à aucune autre exigence extérieure en matière de capital.

Le tableau suivant résume certains des principaux ratios servant à assurer le suivi et à gérer la structure du capital de la Société :

	28 février 2011	31 août 2010
Endettement net [1] / Avoir des actionnaires	**0,8**	0,8
Endettement net [1] / Bénéfice d'exploitation avant amortissement [2]	**1,8**	1,8
Bénéfice d'exploitation avant amortissement [2] / Charges financières [2]	**7,1**	7,9

[1] L'endettement net se définit comme le total de l'endettement bancaire, des paiements en capital sur la dette à long terme et des obligations en vertu des instruments financiers dérivés, déduction faite de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

[2] Calculs basés sur le bénéfice d'exploitation avant amortissement et les charges financières pour les périodes de douze mois terminées le 28 février 2011 et le 31 août 2010.

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS
(non audité)

	28 février 2011	31 août 2010
Foyers câblés		
Canada	**1 604 702**	1 593 743
Portugal[1]	**905 624**	905 359
Total	**2 510 326**	2 499 102
Foyers branchés[2]		
Canada	**993 649**	979 590
Portugal	**268 721**	269 194
Total	**1 262 370**	1 248 784
Unités de service[3]		
Canada	**2 474 207**	2 350 577
Portugal	**853 090**	828 772
Total	**3 327 297**	3 179 349
Clients du service de Câble de base		
Canada	**880 755**	874 505
Portugal	**260 100**	260 267
Total	**1 140 855**	1 134 772
Clients du service d'Internet haute vitesse		
Canada	**586 479**	559 057
Portugal	**167 221**	163 187
Total	**753 700**	722 244
Clients du service de Télévision numérique		
Canada	**614 782**	559 418
Portugal	**175 803**	159 852
Total	**790 585**	719 270
Clients du service de Téléphonie		
Canada	**392 191**	357 597
Portugal	**249 966**	245 466
Total	**642 157**	603 063

(1) La Société évalue actuellement le nombre de foyers câblés.
(2) Représente la somme des clients du service de Câble de base et des services Internet haute vitesse (« IHV ») et de Téléphonie qui ne sont pas abonnés au service de Câble de base.
(3) Représente la somme des clients des services de Câble de base, d'IHV, de Télévision numérique et de Téléphonie.